

POUUAR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - NUMÉRO 257, JUIN 2024



Face à l'extrême droite
Faire front

On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien.

Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner.

C'est pourquoi la majorité* des enseignants est assurée MAIF.

Alors pourquoi pas vous ?



assureur militant



15
Faire front

4
Élections européennes
À droite toute



7
Face à l'extrême droite
Faire front



10
Loi Fonction publique
Atteinte au statut

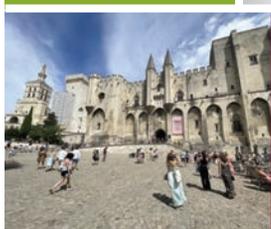


12
Formation
Le CSA se prononce contre le projet



14
Impact des écrans
Sortir des fantasmes

24
Pollution
La production de plastique régulée ?



28
Avignon 2024 :
l'espagnol à l'honneur



30
Rencontre avec
Charles Berling

Revue de la Fédération Syndicale Unitaire
22 rue Malmaison,
93170 Bagnolet
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél : fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0725 S 07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Benoît Teste
Rédaction :
Clara Chaligny
Sandrine Charrier,
Matthieu Leiritz,
Arnaud Malaisé,
Hervé Moreau
Jacques Mucchielli,
Christophe Nouhaud,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senée
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
Tréviers/Naja sur la fresque
d'Elsa Martino
Prix au numéro : 0,70 €
Abonnement : 5,60 €

Si vous changez d'adresse,
veuillez communiquer
vos nouvelles coordonnées
à votre syndicat.



Joint à ce numéro un
16 pages spéciales *POUR*
Retraités.

Ce numéro comporte un
encart First Voyages aux
abonnés.

ÉDITO

Faire face, faire front !

Il faut regarder en face le sombre tableau issu du vote des élections européennes, l'extrême droite est à un plus haut historique, elle convainc une bonne partie de la population. Le président de la République, en choisissant précisément ce moment où l'extrême droite a le vent dans le dos pour dissoudre l'Assemblée nationale, joue une nouvelle fois au pompier pyromane. Décidément, non seulement il n'aura pas été le rempart qu'il prétendait être, mais il aura même plutôt été un pont pour préparer l'accession au pouvoir des pires ennemis de la démocratie. Nous devons prendre toute la mesure de la responsabilité qui est la nôtre en tant que syndicats et plus largement en tant que société civile organisée. L'intersyndicale des 5 (CGT CFDT UNSA FSU Solidaires), en appelant dès le lendemain de l'élection à manifester et à se regrouper autour de quelques mesures sociales, démocratiques, féministes et écologistes, a en tous cas pesé sur le climat unitaire qui a prévalu dans la constitution de l'alliance politique du Front populaire. Et les militantes et militants de la FSU ne ménagent pas leur peine pour faire vivre cette dynamique sociale pendant le peu de temps que leur laisse la campagne. Les périodes de crise intense comme celle que nous vivons aujourd'hui sont par définition évolutives : à l'heure où ces lignes sont écrites, le pays est au bord du précipice mais les forces sociales et politiques sont déterminées à lutter pour qu'adviennent d'autres possibles. Aller aux urnes, y battre l'extrême droite, y faire gagner l'alternative progressiste et continuer nos mobilisations sont des actions toutes absolument indispensables dans les temps qui viennent. Faisons front !



Benoît Teste

Hongrie : contre les enseignant-es

Véritables bêtes noires du gouvernement autoritaire de Viktor Orban, les enseignant-es hongrois-es se battent contre leur mise au pas et la dégradation de leurs conditions d'exercice du métier et de rémunération. En juillet 2023, des milliers s'étaient mobilisé-es contre une loi qui visait à réduire leur droit de faire grève. Le tout dans un contexte de prise en main du système éducatif par le régime nationaliste hongrois : recentralisation de l'administration de l'Éducation nationale, fin de la liberté pédagogique, dont le libre choix des manuels par les équipes enseignantes, cours de morale et de religion obligatoires... autant de régressions qui pour certain-es ne sont pas sans échos en France. Outre le dénigrement systématique des professeur-es, le régime Orban a dégradé leurs rémunérations, avec des salaires entre 450 et 1 000 euros par mois, au niveau de salarié-es non qualifié-es. Le gouvernement a choisi la répression, avec des dizaines de licenciements, et des milliers de démissions.

Élections européennes À droite toute

Au soir du 9 juin, le bilan est clair : presque partout dans l'Union les formations nationalistes ont gagné des sièges.

Seuls Malte et la Slovénie n'ont pas désigné de représentant-es d'extrême droite. Disparates, la poussée nationaliste a surtout concerné les six pays du traité de Rome : France en tête, mais aussi l'Allemagne où l'AFD néo-nazie passe devant le SPD au pouvoir, l'Italie où Fratelli d'Italia, parti post fasciste de la Première ministre Giorgia Meloni se maintient, les Pays-Bas, malgré une poussée de la gauche, la Belgique avec le Vlaams Belang et même le Luxembourg avec un député nationaliste pour la première fois. La gauche résiste dans les pays où le souvenir de dictatures d'extrême droite reste fort, comme en Espagne, en Grèce et au Portugal, ou dans ceux de la proximité de la Russie et de l'Ukraine, et qui voient dans l'Union une protection, comme en Pologne, en Rou-



La poussée nationaliste a surtout concerné les six pays du traité de Rome : France en tête.

manie voire en Hongrie où le Fidesz d'Orban enregistre son plus bas score depuis l'adhésion en 2004, avec cependant encore près de 45 %. Peur de l'entraînement dans le conflit russo ukrainien et rejet des migrant-es semblent les principaux carburants du vote nationaliste, toutefois inopérants dans certains pays scandinaves où leur recul s'amorce. Au final, la France apparaît comme le pays le plus durement touché par une vague

nationaliste européenne finalement moins forte que redoutée. Et les grands équilibres au parlement européen ne sont que peu modifiés, conservateurs et sociaux démocrates restent dominants, les écologistes subissent un recul et les nationalistes progressent, avec le risque de peser encore davantage sur les politiques publiques européennes : la transition écologique et l'accueil des populations migrantes risquent bien d'en être les premières victimes. ♦

Matthieu Leiritz

« Ne pas opposer le social et l'identitaire pour comprendre le vote RN »

C'EST L'ACTU

Le vote RN est-il un vote de colère sociale ?

Nombre de discours dominants reprennent effectivement cette qualification d'un vote exprimant une colère sociale. C'est vrai mais incomplet, car cette colère est toujours orientée vis-à-vis de certains groupes sociaux, notamment les minorités ethnoraciales et les élites sociales, qu'elles soient politiques, culturelles ou médiatiques. Il s'agit donc de bien préciser envers quels groupes cette hostilité et cette colère sont orientées.

C'est-à-dire ?

C'est bien une réalité sociale et économique qui anime ces électeurs et nourrit leurs votes. Ils et elles sont en effet plutôt dominés d'un point de vue de classe. Mais je montre dans mon livre que ce serait une erreur de l'opposer ou de la hiérarchiser par rapport à d'autres variables, culturelles et identitaires, qui débouchent sur une racialisation des concurrences dans l'accès aux aides sociales, au logement, à l'éducation... Certains groupes sociaux, notamment les minorités ethno-raciales, vont ainsi être

considérées comme moins légitimes que d'autres pour y accéder, générant chez les électeurs du RN que j'ai interrogés un sentiment d'injustice très important.

Comment la dimension raciale surdétermine-t-elle ce vote ?

Ce que j'ai essayé de faire dans mon livre, c'est de tout le temps essayer d'articuler cette dimension raciale aux expériences de classe, et ne pas opposer le social et l'identitaire, pour comprendre ce qui génère ce vote. Impossible donc de comprendre le vote RN sans intégrer la variable de la classe sociale, mais impossible également de ne se focaliser que sur elle en évacuant les dimensions xénophobes et islamophobes qui nourrissent le vote d'extrême droite.



Félicien Faury, sociologue et politiste, vient de publier *Des électeurs ordinaires, Enquête sur la normalisation de l'extrême droite au Seuil*.

Propos recueillis par Arnaud Malaisé



Victoria,
professeure des écoles.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain

Chômage : réforme confirmée

Malgré l'incertitude radicale créée par la dissolution de l'Assemblée nationale et quelques propos dissonants du côté de l'exécutif, l'actuel Premier ministre a affirmé le jeudi 13 juin que la prochaine réforme de l'assurance chômage serait bien lancée avec la publication d'un décret d'ici au 1^{er} juillet, pour une mise en œuvre au 1^{er} décembre. Il en avait dévoilé fin mai le contenu. L'ouverture de droits à une indemnisation sera plus difficile : quel que soit la catégorie d'âge, il faudra justifier d'un plus grand nombre de mois d'activité sur une période plus courte. Par ailleurs la durée maximale d'indemnisation sera aussi réduite. Ces règles plus restrictives vont à nouveau toucher durement les précaires. Elles ont deux objectifs : réaliser de nouvelles économies, alors que les réformes précédentes ont déjà entraîné des excédents records de l'Unédic, et contraindre les privé-es d'emplois à accepter des emplois de moindre qualité. Dès lors que cette assurance est financée coté salarié-es non plus par des cotisations dédiées mais par la CSG, le gouvernement pourra réorienter les ressources vers d'autres branches de la Sécu. Depuis 2018, les partenaires sociaux ont été dessaisis de leur rôle, les règles d'indemnisations sont imposées unilatéralement par l'exécutif.



Logement L'État se désengage

Après le « choc des savoirs », après le « choc de l'autorité », le « choc de l'offre »... C'est ainsi qu'a été présenté le nouveau projet de loi Kasbarian dont l'objectif est de développer les logements abordables et résoudre la crise du logement. Une loi qui marquerait surtout le désengagement social de l'État et ciblerait encore une fois les plus précaires.

Cette loi a été présentée en conseil des ministres début mai. Selon l'exécutif il s'agirait de créer un choc de l'offre, de simplifier les procédures afin de relancer la construction de logements. Ces simplifications constitueront selon le ministre du logement des outils pour les élu-es locaux qui permettraient de construire plus et plus vite. La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) sera de fait dévoyée : les communes concernées ne seront plus contraintes aux 20 à 25% de logements sociaux alors que la moitié des communes ne répond déjà pas à cet objectif et que 2,6 millions de ménages attendent d'obtenir un logement. Quid des 4 000 enfants

qui dorment dans la rue, quid des hébergements d'urgence. Après avoir l'an passé imposé une loi anti-squat, le gouvernement s'oriente clairement dans une politique du logement favorisant les classes moyennes en introduisant le logement intermédiaire dans le quota de logements sociaux. Bien que le ministre réponde aux critiques en posant des garde-fous (pas plus de 25% de logements intermédiaires, 10% des communes ayant déjà 10% de loge-

ments sociaux sont concernées), ses déclarations permettent d'identifier l'orientation du gouvernement. Plutôt que de s'attaquer aux véritables solutions, le ministre préfère utiliser des arguments de communication comme écran de fumée (30 000 foyers bénéficieraient d'un logement social à vie). Les associations (Union sociale pour l'Habitat, la Fondation Abbé Pierre, DAL, ..) continuent leurs actions. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

P@UR évolue pour et avec vous !

POUR, la revue de la FSU, se dote d'une nouvelle liseuse numérique disponible sur la page d'accueil de notre site (<https://fsu.fr>) et sur mobile.

Par ailleurs, à partir de la rentrée, un numéro sur deux sera exclusivement en format numérique.

Notre souci est de réduire l'impact environnemental de nos publications, les frais postaux, mais aussi d'expérimenter des numéros 100 % numériques. Les habitudes de lecture évoluent. À la FSU, nous avons à cœur, de transmettre une information syndicale, sociale et militante à toutes et tous nos adhérent-es et collègues, quelles que soient leurs pratiques ou préférences : papier et/ou numérique.

Avec POUR, toutes nos équipes militantes vous offrent un regard original sur la société et le monde, ancré dans l'action syndicale sur le terrain. POUR, c'est vous, vos actions, votre ambition pour une société plus juste.

Face à l'extrême droite

Faire front

Depuis l'annonce par le Président Emmanuel Macron de la dissolution de l'assemblée nationale, jamais la perspective d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir n'a été aussi nette, possible et proche.

Pour la première fois depuis les années noires de l'Occupation et du régime de Vichy, la démocratie, politique comme sociale, est en danger. L'exemple italien, avec l'accès du parti post fasciste Fratelli d'Italia, montre qu'il ne s'agit en rien d'un scénario improbable. Pour les libertés publiques, pour les droits d'un monde du travail, pour les libertés syndicales, l'heure est grave. L'expérience le prouve : si l'extrême droite accédait aujourd'hui au pouvoir par la voie des urnes, elle ferait tout pour ne pas le rendre démocratiquement.

Pour la FSU et ses syndicats nationaux, la priorité est donc d'éviter une telle perspective, lors des élections législatives des dimanches 30 juin et 7 juillet.

Pour autant, il ne s'agit en rien d'opposer l'action politique et la mobilisation sociale. D'au-



Battre absolument l'extrême droite, rompre avec les politiques néolibérales dont elle se nourrit.

tant que le gouvernement s'acharne, comme si elles n'avaient pas contribué à faire le lit du nationalisme xénophobe et raciste, à maintenir ses mesures de régression sociale, qu'il s'agisse de la réforme de l'assurance chômage ou du « choc des

savoirs ». C'est pourquoi la FSU et ses syndicats nationaux poursuivent et poursuivront les mobilisations qu'il s'agisse de la lutte contre la précarité, contre la réforme de la formation initiale des enseignants, de la défense du statut de la Fonction publique ou de la défense des missions des Psy-ÉN.

Seule une politique de rupture avec les politiques néolibérales de souffrance sociale, appuyée sur les mobilisations unitaires des salarié-es, permettra d'écarter le spectre d'une France dirigée par les héritiers du fascisme. Le programme porté par le Nouveau Front populaire est le seul à même d'engager cette rupture.

Rapport sur les inégalités

L'Observatoire des inégalités en France vient de livrer son dernier rapport, en juin. 4,7 millions de Français-es sont « riches » avec un niveau de vie supérieur à 3 860 euros par mois pour une personne seule après impôts, 5 790 euros pour un couple ou encore 9 650 euros pour une famille avec deux enfants de plus de quatorze ans, soit 7,4 % de la population. Le nombre de personnes riches a diminué en dix ans de 1,5 %, mais elles sont plus riches : la moitié d'entre elles a un niveau de vie supérieur à 1,28 fois le seuil de richesse en 2021, contre 1,26 fois en 2011. Cette progression concerne d'abord les niveaux de revenus les plus élevés : le 1 % le plus riche captait 7,7 % de l'ensemble des revenus avant impôts au début des années 1980. Cette part atteint 12,7 % en 2022.

Pour battre absolument l'extrême droite, pour rompre avec les politiques néolibérales dont elle se nourrit, parce que c'est une condition nécessaire pour que demain les revendications des personnels soient enfin entendues et qu'elles gagnent, la FSU appelle à voter dès le premier tour pour une véritable alternative de progrès et de justice sociale que l'on retrouve dans le programme du Nouveau Front populaire. Elle le fait en toute indépendance vis à vis des partis politiques et avec la gravité liée à un contexte inédit de danger imminent pour les droits et les libertés, mais aussi avec exigence et sans concession pour un futur gouvernement. 📌

Matthieu Leiritz

Budget : un dérapage prévisible

Les budgets publics, État, Sécu et collectivités vont être sous une pression intenable si la logique néolibérale n'est pas rapidement abandonnée. La dégradation de la note sur la dette publique française et le rapport publié le 13 juin par le Sénat contre le ministre de l'économie doivent alerter.

Ainsi, le déficit public aura atteint 5,5 % du PIB en 2023, soit 0,6 point de plus que ce qui a été prévu par la loi de finances initiale. Le retour à un déficit annuel inférieur à 3 % du PIB en 2027 paraît maintenant impossible à atteindre. Ce dérapage était prévisible. Les rentrées fiscales ont été inférieures aux attentes, en raison d'une croissance plus faible que prévue. En outre, le gouvernement s'acharne à ne pas vouloir augmenter les ressources, en augmentant les impôts sur les plus hauts revenus, notamment financiers, et en revenant au moins sur une partie des 200 milliards d'aides annuelles aux entreprises.

Droits

Pour nos libertés

Face à la gravité des atteintes aux libertés publiques, notamment le musellement de voix engagées sur le conflit israélo-palestinien, un large collectif de personnalités, syndicats et d'associations dont le Syndicat de la Magistrature, la LDH, le Gisti, la CGT, la FSU ou encore le Planning familial dénonce « une limitation inacceptable du pluralisme démocratique » dans une tribune commune.

Celle-ci rappelle que les moyens préventifs, coercitifs et répressifs ne doivent pas servir à orienter ou restreindre le débat public. Après l'appel à interdiction systématique des « manifestations pro-palestiniennes » lancé par le gouvernement à l'automne, des centaines d'amendes et de nombreux placements en garde à vue ont en effet été décidés, notamment à l'encontre de personnes racisées. Cette tribune appelle aussi l'ensemble



Appel aux magistrat-es à ne pas réduire la justice à un outil de censure.

des magistrat-es à ne pas réduire la justice à un outil de censure du débat démocratique, alors qu'elle est censée être le dernier rempart des libertés publiques et individuelles.

L'accumulation convergente de divers moyens de répression et d'intimidation contre des acteurs du débat public, sur le conflit israélo-palestinien ou

les mobilisations écologiques, constitue pour les signataires une limitation inacceptable du pluralisme démocratique. Dans ce contexte sont exprimées leurs plus vives préoccupations devant les instrumentalisations du délit d'apologie du terrorisme et l'interprétation abusive de l'« ordre public », ayant pour objet ou pour effet d'intimider lourdement des militant-es associatifs, syndicaux ou politiques. ♦ Clara Chaligny

Prix du gaz en hausse

La commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé une nouvelle augmentation de 11,7 % du prix du gaz en juillet par rapport à juin. Dans un but purement électoraliste, Bruno Lemaire tente d'apaiser les ménages déjà étranglés par les multiples augmentations en promettant une baisse des prix de 10 à 15 % en février 2025 alors que les député-es européen-nes libéraux et conservateurs n'ont pas voulu s'opposer au marché européen de l'énergie, responsable de la flambée des prix. Alors que la consommation gazière du pays a reculé de 20 % de 2020 à 2023, la CRE justifie cette hausse par l'augmentation des coûts de l'acheminement. Il est temps d'engager une réflexion stratégique sur le financement des réseaux gaziers.

Plan Ecophyto

Le gouvernement cède aux lobbies

La Stratégie Ecophyto 2030 du gouvernement, attendue initialement pour janvier, a finalement été dévoilée début mai, après des mois de pressions des syndicats agricoles productivistes, FNSEA et Coordination Rurale, qui rejetaient tout objectif de réduction de l'usage des pesticides.

Le gouvernement a cédé en modifiant les indicateurs de mesure, favorisant l'indicateur de Risque Harmonisé 1 - HIR1 - (lire le POUR n° 255) au lieu de mesurer la consommation réelle de pesticides, ce qui rend illusoire l'objectif affiché de réduction de 50 %.

Le gouvernement insiste sur le slogan « pas d'interdiction sans solution », qui permet de maintenir des produits dangereux sur le marché, malgré les jugements de la Cour de justice de l'UE rappelant que la protection de la santé et de l'environnement doit primer sur la production végétale.

Comparée à la version d'octobre, la nouvelle version du Plan Ecophyto montre l'influence des syndicats agricoles : le suivi des substances les plus dangereuses est maintenant sous la seule présidence du ministre de

l'Agriculture, excluant les autres ministères concernés. La France renonce à être un moteur pour une réforme agricole européenne ambitieuse et harmonisée. La transparence et l'accessibilité des informations sur l'usage des pesticides ont été réduites ; le Conseil stratégique et l'obligation de renouveler le Certiphyto tous les cinq ans ont également disparu.

Parce qu'il existe une forte présomption d'un lien entre l'exposition à plusieurs pesticides et le développement de nombreux cancers, un collectif ras-

semblant près de quatre cents chercheurs et chercheuses, plus de deux cents soignant-es ainsi que des associations de patient-es et de défense de l'environnement prend position contre le nouveau plan Ecophyto.

Le Snetap-FSU dénonce, quant à lui l'incohérence du discours gouvernemental qui interdit l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics dans son plan de transformation écologique et en laisse libre usage dans le Plan Ecophyto. ♦ Alain Senée

J.O.

450 migrant-es évacué-es

Le plus grand squat de France, situé dans une ancienne entre-prise à Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, et abritant jusqu'à 450 migrant-es, majoritairement en situation régulière, selon les associations, a été évacué mi-avril dans le calme, à 100 jours des Jeux Olympiques

Une partie des sans-abris avaient quitté les lieux avant l'arrivée des forces de l'ordre, pour les autres, des mises à l'abri avaient été prévues en Ile-de-France et en régions comme Bordeaux et Orléans ; des « solutions à très court terme », selon Médecins du monde. Mohammed, un Érythréen réfugié, travaille en CDI chez Eiffage mais sans logement, habitait dans ce squat depuis trois ans. Beaucoup comme lui vivaient ici faute de trouver un logement privé ou en attente



Depuis un an, on assiste à des vagues successives d'expulsions liées aux J.O.

d'un logement social. Cette évacuation est liée aux Jeux olympiques. Depuis un an, on assiste à des vagues successives d'expulsions, pour cacher la misère avant l'arrivée des caméras du monde entier. Le bâtiment de Vitry-sur-Seine a été progres-

sivement investi par des personnes délogées d'autres squats en Ile-de-France, comme l'ancien siège d'Unibéton sur l'Île-Saint-Denis où vivaient 500 migrant-es, évacué-es il y a un an, et une maison de retraite abandonnée à Thiais, d'où 150 personnes ont été expulsées en juillet. ♦

Alain Seré

Dépenses de santé

Comptes dans le rouge et reste à charge en hausse

Les comptes de la Sécurité sociale sont dans le rouge. La Cour des comptes, dans son rapport publié fin mai, dénonce une « perte de maîtrise des comptes sociaux ». Le déficit des régimes obligatoires de base et du fond solidarité vieillesse a atteint -10,8 Md€ en 2023 et pourrait continuer de se creuser pour atteindre -17,2 Md€ en 2027. Ces déficits, plus élevés que ceux projetés dans les lois financières, ont été organisé par un gouvernement qui refuse d'augmenter les res-

sources de la Sécu. C'est une stratégie, qui vise à rendre indispensable aux yeux de l'opinion des reculs de la Sécu inacceptables qui augmentent la part payée par les mutuelles ou par les patient-es.

Il y a un an, le gouvernement décidait de réduire de 10 % le remboursement par la Sécu des frais dentaires. En mars, les franchises médicales sur les médicaments, les soins et les transports sanitaires ont doublé. Depuis le 15 mai, ce

sont les participations forfaitaires qui ont doublé (de un à deux euros par consultation médicale). Ces franchises et forfaits ne peuvent pas être pris en charge par les complémentaires et pèsent donc uniquement sur les personnes malades. D'autres menaces sont dans les tiroirs, contre les indemnités journalières et contre les remboursements liés aux affections longue durée. ♦

Hervé Moreau

10 ans et toujours jeunes !

Le « groupe des 9 » vient d'avoir 10 ans. À cette occasion, ces 9 organisations de retraité-es – UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIREtraités-CFE-CGC, FSU-Retraités, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires-UNRPA – ont débattu du bilan et de leurs perspectives d'action. Elles s'engagent à poursuivre la défense de leur plate-forme revendicative « dans la recherche constante de l'unité d'action et la défense acharnée de nos conditions de vie », notamment la défense du pouvoir d'achat, des pensions de réversion, de l'accès aux soins dans le cadre du 100 % Sécu et la défense des services publics.

La santé n'est pas une marchandise

11 centres médicaux et dentaires appartenant à la Coordination des Œuvres Sociales et Médicales (COSEM) ont été repris par le groupe Ramsay. La COSEM avait été placée en redressement judiciaire en raison de détournements de fond publics pour des usages privés par son dirigeant. Le groupe Ramsay est l'un des quatre plus gros groupes d'établissements de soins privés à but lucratif. Ces groupes financiers se nourrissent du désengagement de l'État pour développer et contrôler de plus en plus d'établissements, pour y imposer leurs logiques lucratives et financières. Les dividendes qu'ils distribuent à leurs actionnaires sont donc financés la Sécurité sociale. C'est pourtant l'offre publique de soins qui devrait être développée.

A69 : un projet alternatif

Les travaux de construction de l'A69 ont débuté il y a un peu plus d'un an. 53 kms d'un axe présenté comme essentiel au « désenclavement » et au développement économique du Tarn, soutenu par les principales collectivités locales et par les milieux économiques dont le principal employeur privé du département, le groupe pharmaceutique Pierre Fabre. Ce projet détruira 300 ha de terres agricoles, 200 arbres seront déracinés dont certains remarquables, utilisera de 200 000 m³ d'eau pour le chantier pour un coût très élevé (450 millions d'euros). Un chantier dévastateur et déraisonnable au regard du gain de temps espéré (10 à 15 minutes sur le parcours Toulouse/Castres), et des besoins de transport (seulement 7 000 usager-es/jour attendu-es), selon le collectif « La voie est libre ».

Ce dernier promeut un projet alternatif basé sur le réaménagement de la route existante (RN 126), une optimisation de la liaison par rail et l'aménagement d'une vélo-route.

Pour la FSU, il faut sortir du modèle de la dépendance au transport routier, en abandonnant les grands projets de nouvelles infrastructures routières inutiles, au bénéfice d'un modèle de service public de transport écologique, solidaire et multimodal. C'est pourquoi la FSU soutient les luttes en cours contre ce projet et demande la fin de la répression exercée contre ses opposant-es.



Loi Fonction publique

Atteinte au statut

Stanislav Guérini, actuel ministre de la Fonction publique, affiche avec opiniâtreté un projet de réforme de la Fonction publique très largement contesté par plusieurs organisations syndicales, et notamment la FSU. Il fait comme s'il n'y avait pas de contestation...

Répondant aux demandes du Président de la République, il envisage notamment de renforcer la part du mérite dans la rémunération, de faciliter les sanctions et les licenciements pour insuffisance professionnelle (alors que se retrouvent sous cette désignation de un grand nombre d'agent-es usés par le travail), d'assouplir le système des promotions pour donner plus de pouvoir à l'encadrement, de faciliter les recrutements hors concours tout en renforçant la place et le poids des contractuel-les, et de faire disparaître les trois catégories (A, B et C) pour une Fonction publique par filière d'emplois.

Il s'agit en fait de mettre en place une série de mesures donnant plus de pouvoir aux managers, sous couvert de mo-

bilité ; il s'agit en fait d'un processus d'individualisation qui permettra de faire tout ce qui dans le statut confère des protections collectives contre l'arbitraire, tout ce qui fonde le service public, dont l'égalité et l'impartialité.

La FSU est fermement opposée à ce deuxième acte de désintégration du statut général des fonctionnaires. Il s'inscrit dans le prolongement de la loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019 (LTFP) qui a déjà renforcé les possibilités de recrutements pérennes d'agent-es contractuel-les non-

titulaires et profondément dégradé les possibilités de défense des personnels par les syndicats dans les commissions paritaires et les CHSCT.

Les concertations sont bien évidemment suspendues depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Mais ce projet serait repris par n'importe quel ministre issu d'un gouvernement de droite. L'extrême droite renforcerait volontiers ce programme en supprimant toute possibilité de contestations défendant les valeurs de la République. ♦

Arnaud Malaisé

Audiovisuel : menaçante fusion

La fusion à marche forcée de l'audiovisuel public s'était déjà heurtée à une première énorme grève des personnels fin mai. La volonté d'aller vite de la nouvelle ministre de la culture dans la lignée du projet présidentiel depuis 2017, s'est fracassée sur la dissolution du Parlement. Alors que « Les médias Bolloré » jouent un rôle dans la banalisation de l'extrême droite, le pluralisme, la liberté d'information et la qualité du débat démocratique sont en jeu. Ce projet de fusion, qui ressemble bien davantage à un retour de l'ORTF qu'à une BBC mythifiée par le pouvoir, est ainsi qualifié de « démagogique, inefficace et dangereux » dans un appel rassemblant plus de 1 100 salarié-es de Radio France.

Sécurité alimentaire

Les contrôles privatisés

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la privatisation des contrôles sanitaires exercés par l'État (DDTSPP) auprès des restaurants, des commerces de bouche et marchés alimentaires a commencé. Ces contrôles sanitaires sont un élément essentiel pour la sécurité alimentaire de la population.

L'objectif des opérateurs privés qui en ont reçu délégation est d'en augmenter la fréquence. Cette situation crée un profond malaise et les agent-es vivent très mal une délégation qui nécessite des effectifs conséquents, non seulement pour en assurer le suivi, mais également pour en gérer les suites. Pourtant, comme le souligne le SNUITAM-FSU, avec les 38 millions d'euros par an que coûte cette délégation, l'État aurait pu financer bien plus de contrôles officiels réalisés par des agent-es du service public indépendant-es et compétent-es. De plus, ceci n'élimine en rien le risque de se retrouver à l'affiche d'un scandale sanitaire,



Des contrôles sur les marchés.

sur des contrôles pour lesquels les agent-es publics ne sont même plus acteurs, et contraint-es de se fier à des délégataires pas toujours bien formé-es.

Cette privatisation pose également des questions éthiques. Des contrôles peuvent-ils être confiés à des entreprises qui proposent déjà des services

commerciaux aux professionnel-les de la filière agroalimentaire, sans risque de conflit d'intérêt ?

Enfin, l'absence de coordination entre les différents délégataires dans une même région pose le problème de l'harmonisation des inspections à l'échelle nationale, favorisant les disparités entre les départements. ♦

Christophe Nouhaud

Le SNUIPN en partenariat avec la FSU

La FSU a décidé lors du Conseil national d'avril dernier de développer un partenariat avec le SNUIPN, syndicat national unitaire de l'intérieur et de la police nationale. Issu du SNUITAM, composé de syndiqué-es venu-es de la FSU, ce syndicat intercatégoriel de personnels majoritairement policiers pourra notamment bénéficier de moyens syndicaux qui lui permettront de se développer, de se présenter aux élections professionnelles, en vue d'une éventuelle adhésion à la fédération. Il y apportera son expertise, ses analyses et ses engagements progressistes, dans un milieu hélas très poreux aux discours de l'extrême droite.

Rail

Grève pour le fret ferroviaire

Soutenus par l'alliance écologique et sociale, des collectifs, des associations environnementales, quatre syndicats de cheminots étaient en grève le 28 mai, journée européenne de mobilisation européenne contre la libéralisation du rail, afin de s'opposer au démantèlement du fret SNCF.

Alors que le secteur du fret ferroviaire doit impérativement être relancé par des investissements, le gouvernement s'apprête à liquider le seul opérateur public de transport ferroviaire

– FRET SNCF – d'ici fin 2024. Justifiée par des pressions de la commission européenne dénonçant des subventions publiques versées à Fret SNCF, cette liquidation entraînerait, pour partie, un report vers la route augmentant ainsi les émissions de CO₂.

Avec seulement 9 % des marchandises transportées par le train (20 % dans l'UE) le fret ferroviaire français est déjà en retard sur les objectifs de réduction.

Le transport routier dégrade la qualité de l'air contrairement au train. Ce projet est à mettre en lien avec le feu vert donné à la nouvelle réglementation du transport en poids lourds qui facilite la circulation des engins de 44 tonnes entre les pays de l'UE et autorise les véhicules de 60 tonnes appelés méga-camions. Selon une étude du cabinet D-Fine, si l'usage est généralisé, le fret pourrait ainsi perdre 21 % du

volume transporté et les routes non payantes pourraient être saturées, les méga-camions évitant les trajets par autoroute. Aucune taxe n'est prévue. De plus cette liquidation aura de graves conséquences sur les 5 000 cheminot-es du secteur. L'alliance écologique et sociale réclame un moratoire sur le plan et appelle à un engagement en faveur du développement du secteur. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Formation

Le CSA se prononce contre le projet

Mardi 11 juin le décret intégrant la réforme de la formation des enseignant·es a été présenté au comité social d'administration du ministère. L'ensemble des propositions qu'il contient ont fait l'unanimité contre lui.

La réforme s'inscrit dans le contexte du « choc des savoirs » avec notamment des nouveaux programmes qui demandent aux enseignant·es d'exécuter, sans réflexion sur les programmations et les démarches. Ce contrôle de l'agir enseignant se décline en sortant la formation de l'Université dans des écoles normales du XXI^e siècle qui délivreront une licence spécifique orientée vers des prescriptions méthodologiques. Par ailleurs, même si le ministère a donné un cap, les modules de formation restent flous et aucun moyen supplémentaire ne sera attribué aux universités. Une journée INSPE* morte a permis aux personnels de dénoncer notamment le calendrier restreint, le flou des contenus des maquettes, l'absence d'informations sur l'articulation entre les écoles normales du XXI^e siècle et les universités.



Une journée INSPE morte a permis aux personnels de dénoncer le flou des contenus.

Le pilotage sera imposé par les résultats aux évaluations des élèves, renonçant à une école porteuse des mêmes ambitions pour tout·es. Loin du retour de l'attractivité du métier promise (le nombre de candidat·es au concours reste

gravement insuffisant), la réforme prévoit une mise en responsabilité trop rapide et trop lourde des lauréat·es qui ne bénéficieraient pas du statut de fonctionnaire stagiaire avant la deuxième année, percevraient 900 euros net (au lieu des 1 800 annoncés), et n'auraient pas les droits sociaux découlant du statut de la Fonction publique.

Cette réforme, à rebours des besoins de l'École, dessine clairement les contours d'un métier d'exécutant·e, réduit à une répétition de gestes. Une réforme qui traduit l'ampleur de l'attaque contre une certaine idée de l'école et de ses métiers que porte la FSU : celle d'une école émancipatrice. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

* Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

Parcoursup : manque de places dans le supérieur

À la diffusion des résultats, seul·es 64 % des lycéen·nes avaient reçu une proposition de formation supérieure. Il faut attendre les épreuves du bac pour dépasser les 85 %. Pour ce qui concerne les étudiant·es en réorientation, on tombe à 74 %.

Une proposition n'est en rien le gage de la satisfaction d'un vœu d'orientation. En refusant la hiérarchisation des vœux *a priori*, le ministère empêche l'évaluation du système et se réfugie une fois de plus derrière des éléments de langage et une autosatisfaction de façade. Nul doute que cette année encore, des dizaines de milliers de jeunes seront ainsi abandonné·es à leur sort, malgré la procédure complémentaire avancée au 11 juin, et le travail des commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) durant l'été. Bien difficile de suivre dans cette période estivale les naufragé·es de Parcoursup et ce d'autant plus que le ministère de l'enseignement supérieur a choisi un protocole de sécurité, qui exige un smartphone personnel, pour accéder au site de gestion. Il est urgent d'abandonner Parcoursup, plateforme conçue pour masquer le manque de places dans le Supérieur sous l'argument fallacieux du mérite individuel. Le diplôme national du baccalauréat, comme premier grade universitaire, devrait suffire pour accéder en Licence.

Budget Heures supplémentaires

Afin de rentrer dans les clous des coupes budgétaires décrétées par Bercy, l'annonce du gel des heures supplémentaires effectives (HSE) pour la fin de l'année scolaire a suscité une colère grandissante chez les personnels des collèges et des lycées, indignés par cette nouvelle marque de mépris gouvernemental. Après 48 heures d'une pression grandissante, début de mobilisation des collègues, intervention du SNES-FSU auprès du ministère, témoignages des professeur·es pour illustrer les conséquences concrètes de cette disparition des HSE, communiqués des personnels de direction, en particulier le Snupden-FSU qui avait donné l'alerte, le ministère a annoncé aux organisations syndicales, que les HSE étaient rétablies pour la fin de l'année.

Rentrée

682 millions en moins

Avec la parution du décret re-tranchant 682 millions d'euros à l'Éducation nationale, dans le cadre du plan de 10 milliards d'euros d'économies en 2024, le ministère cherche toujours comment économiser des moyens.

À la rentrée 2024, 1 709 retraits d'emplois dans le premier degré sont prévus, soit un total de 2 826 suppressions en deux ans. Ils sont justifiés par le gouvernement par « l'évolution de la démographie des élèves ». Quant au second degré, avec des effectifs élèves inchangés, la rentrée 2024 est prévue avec 595 emplois en moins. C'est une centaine d'emplois supprimés à Lille, en Normandie, à Rennes, Paris, Besançon. Les situations démographiques particulières de Mayotte, Créteil, Versailles contraignent le ministère à des créations d'emplois, mais très insuffisantes au



À la rentrée 2024, 1 709 retraits d'emplois dans le premier degré sont prévus.

regard des besoins. Et les rectorats opèrent des saignées dans les dotations des lycées et siphonnent la marge d'autonomie des collèges pour y organiser des groupes de niveaux en français et mathématiques. C'est le prétendu « Choc des savoirs » que les personnels mobilisés et les syndicats de la FSU combattent sur le terrain et jusque dans les conseils

d'école ou les conseils d'administration des collèges : contre les méthodes imposées, les groupes de niveau, les suppressions d'options, de dédoublements, le Diplôme national du brevet (DNB) « barrage », la classe « prépa-seconde », les évaluations standardisées au service du tri des élèves..., contre une École du tri social, passéiste et conservatrice. ♦

Sandrine Charrier

École privée

Un rapport accablant

Début avril, les députés LFI Paul Vannier et Renaissance Christopher Weissberg, ont présenté devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le rapport de leur mission d'information sur le financement public de l'enseignement privé sous contrat.

Celle-ci faisait suite à un rapport accablant de la Cour des Comptes de juillet dernier mettant en parallèle l'importance des moyens financiers publics consacrés à l'enseignement privé sous contrat et le recul de mixité sociale dans ces établissements.

Après six mois de travail, une soixantaine d'auditions et environ cent cinquante personnes rencontrées, les constats sont sévères. D'abord, le manque de transparence lié aux sommes versées aux établissements scolaires privés « *personne ne sait combien l'école privée reçoit de fonds publics, ni l'État, ni l'Éducation nationale, ni même la Cour des comptes* ». Le ministère de l'Éducation nationale indique ainsi sans plus de précisions « *environ 10 milliards d'euros, répartis entre l'État (8,2 milliards) et les collectiv-*

tés (1,8 milliards) ».

Cette opacité est renforcée par la totale insuffisance du nombre d'audits financiers annuels : 5 pour 7 500 établissements privés – dix fois moins que pour les établissements publics. Est aussi pointée la faible mixité scolaire des établissements privés accusés de pratiquer entre-soi et élitisme. Pour renforcer cette mixité scolaire, les députés ont formulé la possibilité de sanctionner financièrement ceux qui poussent au départ les élèves jugés pas assez performants. Christo-

Alternance : problèmes dans le privé

Informations mensongères sur le diplôme délivré, flou sur les frais de scolarité, surfacturations injustifiées, les conclusions d'une mission d'information parlementaire sur l'enseignement supérieur privé lucratif sont sans appels. Alors qu'un-e apprenti-e sur quatre dans le post-bac y effectue sa formation, elle pointe le problème de « *lisibilité et de transparence* », « *de contrôle de qualité pédagogique* » et des « *dérives préoccupantes* ». Dans le même temps, l'aide de 6 000 euros accordée aux entreprises pour l'embauche de contrats de professionnalisation est supprimée. Or, grâce à l'alternance, les 10 000 euros de frais de scolarité annuels des étudiants étaient pris en charge par les entreprises, facilitant en effet le remplissage des promotions. « *Alors que le modèle économique de certains organismes de formation paraît reposer en grande partie sur les ressources issues de l'apprentissage* » le rapport invite le gouvernement à se pencher sur le volet économique de la formation professionnelle et à l'apprentissage.

pher Weissberg propose aussi de rendre obligatoire la prise en compte de l'indice de positionnement social (IPS) dans l'allocation des moyens. Paul Vannier, lui, prône « *un mécanisme de malus* » baissant les dotations lorsque cet IPS est supérieur à celui des établissements publics du même secteur. ♦

Clara Chaligny

Diplôme national du brevet

Dans le cadre de la réforme « Choc des savoirs », le Diplôme national du brevet (DNB) deviendra un examen « couperet » pour entrer au lycée, dès la session 2025. Il s'agit là d'une régression historique. C'est la première fois qu'il deviendrait obligatoire pour passer en Seconde générale, technologique ou professionnelle. Et les horaires d'enseignement général de la classe de « Prépa-seconde » ne permettraient pas de préparer une entrée au lycée dans de bonnes conditions, mais plutôt l'expulsion du système scolaire à 16 ans.

Le Tour de France des écoles

De Lille à Paris en passant par la Marne, les Vosges, le Haut-Rhin, l'Ain, la Drôme, le Vaucluse, les Bouches du Rhône, le Lot le Morbihan, une caravane pas comme les autres a traversé la France mi-mai : le Tour de France des Écoles. Périple à vélo lancé par la FSU-SNUipp du Nord, pédaler sur les routes de l'Hexagone n'était pas le but premier, mais de router pour un idéal : une école publique plus égalitaire, de meilleures conditions de travail, des augmentations de salaire sans contrepartie, une inclusion réfléchie et rendue possible par des moyens suffisants... 12 étapes pour 12 revendications. L'équipe de la FSU-SNUipp 59 a écrit l'épilogue de cette épopée à Paris, accueillie par ses collègues de la région parisienne.

Impact des écrans

Sortir des fantasmes

Les conséquences des écrans sur la santé et le développement des enfants font l'objet de nombreuses études, pas toujours convergentes ou avec des biais. Le rapport de la commission de dix expert-es intitulé *À la recherche du temps perdu*, en plus de nombreuses propositions fortes, a permis de clarifier les points faisant consensus et ceux restant toujours en débat.

Ainsi, la recherche est unanime sur le rôle délétère d'une exposition aux écrans sur la qualité et la quantité du sommeil et met en avant un « *couvre-feu numérique avec un arrêt des écrans d'une à deux heures avant le coucher* ». De même, le manque de temps disponible pour « bouger » peut découler, directement ou indirectement, d'utilisations intensives des écrans et participer au manque d'activité physique et à une sédentarité estimée dangereuse pour la santé. Par contre, le lien avec l'apparition de troubles,



Le lien avec l'apparition de troubles est écarté.

comme ceux du spectre de l'autisme, est écarté. Par ailleurs, les expert-es estiment que seule une consommation excessive des réseaux sociaux « *constitue un facteur aggravant de risque pour les jeunes présentant des vulnérabilités* », une vulnérabilité propre à l'adolescence, sensible à

l'image de soi renvoyée par les autres.

Enfin, la limitation du temps et une exposition tardive influent également sur le développement des compétences langagières. Néanmoins, regarder des programmes éducatifs ou en interaction avec ses parents est largement positif. Tout n'est pas si simple donc. ♦

Arnaud Malaisé

École

Un plan d'urgence pour le 93

Douze maires de Seine-Saint-Denis, élu-es de gauche, avaient pris début avril des arrêtés ordonnant à l'état de payer 500 euros par jour à chacune des douze villes, jusqu'à ce qu'il mette des moyens à hauteur des besoins éducatifs concernant des enseignant-es, Psy-ÉN, AESH, dans les écoles. Cette mise en demeure se fondait sur un arrêté du Conseil d'État de 1995 concernant le « *respect de la dignité de la personne humaine* ».

Chaque arrêté détaillait les besoins en personnels, en s'ap-

puyant sur les chiffres de l'intersyndicale FSU-CGT-SUD-CNT.

Les élu-es n'ont finalement pas eu gain de cause : le tribunal administratif de Montreuil a suspendu les arrêtés fin avril, estimant que ces mesures ne relevaient pas du pouvoir d'un maire.

Cette action des 12 élu-es s'inscrit dans le cadre de la mobilisation de la Seine-Saint-Denis, initiée fin février. Ce département fait face à un sous-inves-

tissement chronique de l'État en matière d'Éducation. Dans le cadre d'un plan d'urgence, les organisations syndicales réclament notamment le déblocage de 358 millions d'euros pour permettre la création de 5 000 postes d'enseignant-es, 2 200 d'AESH, 650 d'AED, 320 d'AP, 290 de Psy-ÉN, 175 de CPE. Parmi leurs revendications figurent aussi des plafonds à 20 élèves par classe et la réfection des établissements vieillissants. ♦ Sandrine Charrier

LES 30 JUIN ET 7 JUILLET

Faire front

4 PAGES À DÉTACHER
ET DIFFUSER

Le Rassemblement national, et plus globalement l'extrême nationaliste, xénophobe et raciste, se trouvent aux portes du pouvoir, en capacité de remporter une majorité à l'Assemblée nationale et de former un gouvernement. Cette perspective, fruit amer de décennies de politiques libérales créatrices d'inégalités et de souffrances sociales, parachevées par une décision irresponsable de dissolution, peut et doit être évitée, à tout prix.

Car l'extrême droite, aujourd'hui comme hier dans notre histoire, n'est pas une famille politique comme les autres. Héritière du fascisme, elle a toujours été, outre un danger mortel pour la démocratie et pour les libertés républicaines, un ennemi, souvent masqué, du monde du travail.

Une simple lecture du programme, du reste de plus en plus flou au fur et à mesure que s'approchent les élections, montre la cible que seraient les étranger-es, les précaires, les femmes, les personnes racisées et bien entendu les migrant-es.

C'est pourquoi la FSU appelle, avec gravité et en toute indépendance vis à vis des partis politiques, à voter dès le premier tour pour une véritable alternative de progrès et de justice sociale, présente dans le programme du Nouveau Front populaire. Programme à même d'engager la rupture avec les politiques néolibérales, qu'elle veillera à enrichir et dont elle saura, avec les personnels, s'assurer de la mise en œuvre, en cas de victoire électorale.



Égalité, solidarité, universalité : non à la « préférence nationale »

La « préférence nationale » ou de « priorité nationale » se trouve au cœur du programme du Rassemblement national (RN) et de sa vision de la société française idéale.

Il s'agirait, par une réforme constitutionnelle, de rompre avec le principe de l'égalité et de l'universalisme républicain afin d'avantager une personne de nationalité française par rapport à une personne étrangère, notamment pour l'accès au logement et à l'emploi. Pour le RN, l'inscription de cette « prio-

rité nationale » dans la Constitution permettrait de « réserver un certain nombre des prestations sociales aux seul-es Français-es, ou encore de leur accorder une priorité d'accès au logement social ». L'accès aux aides sociales des personnes étrangères serait ainsi conditionné à un minima de cinq années de travail en France. Cet objectif d'attiser les tensions entre les membres de la population vivant en France, en créant une sous catégorie en créant une

sous catégorie sur une base ethnique – les migrant-es – dans la logique nationaliste, xénophobe et raciste forme la colonne vertébrale de l'extrême droite française depuis toujours.

Un autre but serait, dans la logique de la lutte contre le pseudo « grand remplacement », d'inciter par ces discriminations devant l'accès aux services publics – pourquoi pas à l'école ? – fortement les personnes étrangères à quitter le pays. ♦



Tri social à l'école : stop ou encore plus ?

Le tri social à l'école s'oppose à l'émancipation et à la formation des futures citoyennes. Après Parcoursup restreignant l'accès à l'enseignement supérieur puis la chimère d'une adéquation au marché du travail des formations en lycée professionnel, c'est le « choc des savoirs » qui doit s'appliquer dès septembre. Si la majorité présidentielle est reconduite, l'éviction des élèves des familles populaires de l'école va donc s'amplifier. De son côté, l'extrême droite propose d'aller encore plus loin en agitant une « révolution nationale » débouchant par exemple sur la fin de l'éducation prioritaire et « une priorité absolue au français, aux mathématiques et à l'histoire de France » dans le primaire. À l'opposé de la nécessité d'une école démocratique partageant une ambition commune pour l'ensemble des élèves. À l'inverse, contre la dérive ségrégative, le contrat de légitimité du Front populaire pose les bases d'une tout autre école, émancipatrice, ambitieuse et démocratique : abolition du « choc des savoirs », réduction des effectifs et mixité sociale.

Empêcher la mise sous tutelle des personnels

La « mise au pas » actuelle des personnels de l'éducation pourrait n'être qu'un hors d'œuvre, tant l'extrême droite envisage de la démultiplier comme de l'élargir à l'ensemble de la fonction publique. La « révolution nationale » du RN à l'école passerait ainsi par une reprise en main complète par le pouvoir politique des contenus et modalités d'enseignement, sans l'intermédiaire d'un organisme externe comme l'actuel Conseil supérieur des programmes, afin que les enseignant-es soient de fidèles « exécutants de programmes politiques définis par le gouvernement ». Elle entendrait également renforcer « l'exigence de neutralité absolue des membres du corps enseignant



en matière politique, idéologique et religieuse vis-à-vis des élèves qui leur sont confiés », accroître le « pouvoir de contrôle des corps d'inspection en la matière » et rendre obligatoire le « signalement des cas problématiques sous peine de sanctions à l'encontre des

encadrants ». Une mise sous tutelle politique directe des personnels sans précédent et plus qu'inquiétante. Tout l'inverse du nécessaire renforcement de la liberté pédagogique portée par la FSU et reprise dans les mesures d'urgence du Front populaire. ♦

Services publics partout et pour toutes et tous

La lente et constante dégradation des services publics depuis des années conjuguée à l'accroissement des inégalités d'accès sont un carburant pour le vote en faveur de l'extrême droite.

Si le RN prétend régulièrement incarner « le retour et la restauration de l'autorité de l'État », notamment en préservant le statut de la Fonction publique et en renforçant ses moyens, derrière ce discours de façade, les contradictions sont criantes. Ainsi, ses propositions dans le domaine de la fiscalité, conduiraient à priver les services publics de sources de financement, avec une réduction des

recettes de l'État de l'ordre de 40 milliards d'euros. Comment dès lors financer les services publics à hauteur des besoins, qu'il s'agisse de l'Éducation, de la justice, de la police ou de la santé ? La seule solution serait de poursuivre la politique de privatisation des services publics, déjà bien engagée depuis de nombreuses années, et de procéder à des destructions massives d'emplois publics. Outre tous les risques d'aggravation de la gestion autoritaire des fonctionnaires, c'est aussi l'inverse du principe républicain d'universel et égal accès

au service public que prône le RN avec le principe de la préférence nationale. Les familles seraient ainsi triées en fonction de leur origine, en contradiction totale avec les valeurs de la République, d'égalité et de solidarité. De son côté le Front populaire entend « garantir l'accès aux services publics à toutes et tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire par un plan d'investissements ». Un tout autre choix, dans la même direction que l'exigence de la FSU d'un développement et d'un renforcement des services publics... ♦



Répartir justement les richesses, c'est possible

Comment éradiquer la pauvreté, engager la nécessaire planification écologique, améliorer l'accès à des logements de qualité, augmenter les salaires comme les pensions, développer des services publics de haut niveau... sans se doter d'outils redistributifs, notamment fiscaux, permettant de financer ces priorités ?

L'inégale répartition des richesses, encore exacerbée depuis la crise du Covid, est bel et bien au cœur des enjeux sociaux et écologiques. Or, depuis sept ans tout a été fait au contraire pour rabougir les recettes fiscales au seul bénéfice des plus riches avec notamment la suppression de l'ISF ou la

mise en place d'une faible flat-tax sur les dividendes. De plus, avec l'inflation, les profits de certaines grandes entreprises, dans l'agroalimentaire ou l'énergie, se sont envolés jusqu'à devenir des « super profits ». Le pouvoir politique s'est toujours refusé à les ponctionner à leur juste hauteur, rejoint en ce sens par les votes des député-es d'extrême droite rejetant systématiquement toutes les propositions parlementaires d'une taxation de ces profits indécents. Et pendant ce temps, la hauteur des aides publiques, subventions et autres niches fiscales pour les entreprises était encore renforcée et dépassée

dorénavant très largement les 200 milliards d'euros annuels... Se doter d'une politique fiscale fortement redistributive, comme le porte la FSU et le propose le Front populaire, est une étape indispensable. L'économiste Gabriel Zucman estime par exemple qu'un impôt sur les patrimoines des milliardaires, actuellement imposés à un taux ridiculement bas, est tout à fait envisageable. Couplé à une « exit tax » empêchant l'exil fiscal, il pourrait rapporter jusqu'à 40 milliards d'euros annuels. Il est donc tout à fait possible de financer d'ambitieuses mesures sociales et écologiques. ♦

Gagner une hausse des salaires

Depuis deux ans et le retour de l'austérité, la question salariale est exacerbée.

Le choix de l'austérité par le pouvoir actuel conduit à un quasi gel des salaires dans la Fonction publique. S'il est arrivé au RN et à ses dirigeant-es désormais proches de l'accès au pouvoir, d'évoquer un hypothétique dégel, ce point n'est plus abordé. Dans le privé, le

RN veut « inciter » les entreprises à accorder une augmentation jusqu'à 10 % à leurs salarié-es, en échange d'une exonération des cotisations patronales. Comme toute exonération de cotisations, cette mesure – dont personne ne sait si beaucoup d'employeur-es l'adopteraient – générerait un manque à gagner pour le financement de la protection sociale

(retraite, maladie et chômage). Par ailleurs les député-es RN ont voté contre plusieurs amendements portés par la gauche tel le gel des loyers, l'indexation des salaires sur l'inflation, ou encore l'augmentation du Smic à 1 500 euros. Très loin de l'engagement du nouveau Front populaire d'une conférence salariale et d'une hausse immédiate du point d'indice de 10 %. ♦

La perspective d'un nouveau départ à 60 ans

Le sort fait à la dernière réforme des retraites, reculant l'âge de départ à 64 ans, est au cœur des débats électoraux. Si le Front populaire reprend sans hésiter les exigences syndicales d'abrogation d'une réforme rejetée massivement dans les rues l'an dernier, le discours de l'extrême droite varie. Dans *Le Parisien* du 18 juin, Jordan Bardella, président du RN, a promis que la réforme des retraites de 2023 serait abrogée « à partir de l'automne », si son parti arrivait au pouvoir, « parce qu'elle est inefficace économiquement et injuste socialement ». Faut-il prendre cette promesse comme argent comptant ? Le RN multiplie les déclarations contradictoires sur ce thème depuis la dissolution. L'abrogation interviendrait « dans un second temps », après un « audit » des comptes de l'État mené très rapidement, la question des retraites lui paraissant secondaire. Eric Ciotti, président maintenu de LR, et rallié au RN, qui avait voté la réforme l'an passé, a exprimé ses réticences. Retrouver la perspective d'un départ à 60 ans ou conserver les reculs sociaux de ces dernières années est un des enjeux des législatives.



Prendre en compte l'urgence écologique

Les années à venir seront déterminantes pour infléchir l'ampleur du réchauffement climatique et rester dans une limite « supportable » avec des mesures conséquentes d'adaptation. Chaque tonne de gaz à effet de serre rejetée dans l'atmosphère s'accumulant, il s'agit de baisser au plus vite les émissions. Une urgence loin d'être partagée par le pouvoir actuel qui préfère mettre en avant d'illusoires, car non existantes, solutions techniques de capture et de séquestration du carbone en plus d'une fuite en avant dangereuse et inadéquate dans le tout nucléaire. Une urgence ignorée par l'extrême droite, régulièrement climato-septique, qui préfère discourir sur l'écologie « punitive » et n'entend rien changer à la situation actuelle. Deux chemins écicides mortifères totalement éloignés de la rupture écologique mise en avant par la FSU pour laquelle il s'agit d'en finir avec le mythe de la croissance infinie et la recherche effrénée des profits pour prendre en compte l'ensemble des besoins sociaux et environnementaux. Changer ainsi radicalement les modes de production et de consommation pour préserver l'environnement, améliorer la santé, les conditions de travail et le cadre de vie de toutes et tous. Un autre chemin esquissé également à travers de nombreuses mesures portées par le Front populaire.



Protéger les libertés collectives et individuelles

Les libertés publiques sont malmenées et brutalisées par le pouvoir actuel et dans le viseur de l'extrême droite.

Elles sont pourtant garantes des conditions d'exercice d'une réelle démocratie. L'accumulation d'atteintes à la liberté d'expression comme d'entraves aux libertés syndicales l'empêche tout en brutalisant et corsetant le débat public. Ce glissement dangereux s'incarne dans la démultiplication des entraves aux droits de manifester que ce soit en soutien à la Palestine ou lors de mobilisations écologistes contre de grands projets inutiles comme l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres. Les méthodes utilisées par le pouvoir sont indignes d'une démocratie. La publication tardive d'arrêtés d'interdiction de manifester impose des recours encore plus tardifs qui nuisent à la mobilisation. L'usage de la force publique envers le mouvement social devient totalement disproportionné et indis-



criminé dans les manifestations comme lors d'interpellations a posteriori, notamment de militantes écologistes non violentes. La liberté d'expression syndicale est mise à mal, entre autres, par l'utilisation abusive du délit d'apologie du terrorisme. Cette mise en péril de l'État de droit et de la liberté des citoyennes et citoyens est la marque d'un pouvoir à bout de souffle essayant de réduire au silence l'expression des désaccords avec sa politique mais préparant de fait le terrain à

l'extrême droite, encore plus avide de restreindre l'exercice des libertés publiques.

La volonté du Front populaire d'organiser des « États généraux sur les libertés publiques » comme celle de « défendre et renforcer les libertés syndicales et associatives » va dans le sens d'un apaisement permettant de retrouver les conditions d'un véritable débat démocratique garantissant le plein exercice des nécessaires contre-pouvoirs incarnés notamment par le syndicalisme. ♦

Protéger et étendre les droits des femmes

Dans les pays où elle arrive au pouvoir, l'extrême droite s'attaque aux droits des femmes. C'est le cas en Italie, où par exemple l'IVG et la PMA sont désormais entravés.

Les conséquences seraient les mêmes en France, où le Rassemblement national entend déjà supprimer par exemple les financements publics du Planning familial. Les droits des femmes comme des minorités

« ne sont jamais acquis pour toujours » comme le souligne l'appel unitaire à mobilisation « Alertes féministes ». Vivre librement sa sexualité, être protégée des violences sexistes et sexuelles, égalité salariale, ces droits fondamentaux doivent être défendus et renforcés, bien plus que ce qui a été fait par Macron malgré l'affichage en « grande cause du quinquennat ».

Pour la FSU, les droits des femmes, comme des personnes LGBTQIA+, doivent être étendus. Création d'un congé menstruel et imposition concrète de l'égalité professionnelle et salariale, revalorisation des métiers exercés majoritairement par des femmes sont des revendications reprises pour partie dans le programme du Front populaire. ♦

Benoît Teste : « La dynamique du Front populaire est source d'espoir »

Benoît Teste est secrétaire général de la FSU

Pourquoi l'urgence du moment oblige-t-elle le syndicalisme à faire entendre sa voix ?

La France toute entière est au pied du mur. Le syndicalisme a une responsabilité particulière, majeure, dans ce moment de bascule. D'abord la responsabilité d'être d'une clarté et d'une fermeté absolues à l'heure où des digues sautent. Jamais, jamais, jamais nous n'accepterons la banalisation de la xénophobie et du racisme quotidiens, nous n'accepterons pas plus la démagogie et l'autoritarisme de l'extrême droite malgré son discours désormais lissé. Nous avons en tant que syndicat notre mot à dire, car l'intérêt des travailleuses et des travailleurs est précisément de ne pas se laisser diviser, d'avoir des droits sociaux et démocratiques comme des libertés que l'extrême droite veut leur reprendre. Notre deuxième responsabilité majeure est de mener le combat contre les conséquences désastreuses des politiques néolibérales menées par le pouvoir qui font le lit de l'extrême droite.

Justement, en miroir, le programme du nouveau Front populaire semble répondre aux exigences syndicales...

La capacité de la gauche à s'unir est en effet un élément clé de ce scrutin. Nous y avons contribué en installant dès lundi deux choses. L'exigence de l'unité portée entre autres par la FSU et un appel à l'action de cinq organisations syndicales, qui montre que les principales organisations syndicales représentant différentes sensibilités du monde du travail sont unies dans la lutte contre l'extrême droite. Cette intersyndicale à cinq a mis également en avant dix mesures à prendre qui sont à la fois des

mesures rassembleuses, comme revenir sur la réforme des retraites de 2023, et de rupture avec les politiques libérales. Rassembleur et de rupture, là est peut-être la quadrature du cercle, mais c'est cela qui installe un « climat » unitaire. Rassembleur pour que toutes les sensibilités se retrouvent, et de rupture car les gens sont vraiment en colère. Il est nécessaire de répondre aux fondements de cette détresse sociale que ce moment politique met en exergue.

La FSU envisage-t-elle de remettre en cause son indépendance syndicale ?

La situation dramatique nous pousse à aller un peu plus loin que notre discours habituel au moment des élections mais sans déroger à nos grands principes et en particulier l'indépendance vis à vis des partis politiques. Cette indépendance n'a jamais signifié l'indifférence à ce qui se joue dans le débat public. Nous ne sommes pas candidats au pouvoir, précisément car nous sommes un contre-pouvoir. Mais justement, en tant que contre-pouvoir nous défendons l'intérêt du monde du travail et des services publics pour faire en sorte que des mesures de justice sociale soient mises en œuvre et pas des mesures de régression des droits sociaux et de division du corps social. Dans ces moments particuliers, la FSU s'exprime donc pour peser dans le débat public, et c'est en toute indépendance que nous disons que la dynamique du Front populaire est source d'espoir. Elle n'est pas parfaite, bien sûr, mais elle dessine un autre possible que le choix délétère qui prévalait entre un libéralisme de plus en plus autoritaire et l'extrême droite. Nous savons que même en cas de victoire politique



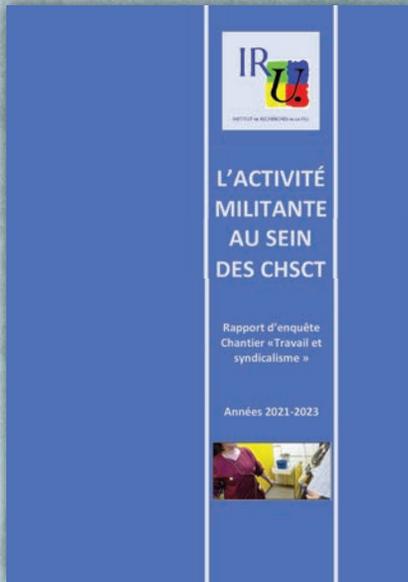
« Nous ne sommes pas candidats au pouvoir, précisément car nous sommes un contre-pouvoir. »

de la gauche, un mouvement social fort et indépendant sera indispensable. Un mouvement social critique et exigeant, capable de soutenir les mesures allant dans le bon sens mais aussi de se mobiliser pour en imposer d'autres.

Comment la FSU envisage-t-elle de s'impliquer dans la campagne électorale ?

L'enjeu est d'organiser la dynamique sociale qui nourrit la dynamique politique. Cela veut dire concrètement que notre tâche de syndicalistes est de mobiliser et réunir les collègues, de leur faire partager notre analyse de l'urgence du moment, des dangers de l'extrême droite et de la nécessité d'en convaincre autour de soi. Nous avons construit une grande mobilisation le 15 juin, nous incitons aux réunions et discussions sur les lieux de travail comme partout dans la société. Nous nous impliquons pour faire monter l'idée qu'il y a d'autres chemins, et que cela passe dans l'immédiat par une mobilisation dans les urnes. C'est à cela que nous sommes utiles, rien n'est inéluctable si nous mettons nos forces dans la bataille. ♦

TRAVAIL ET SYNDICALISME

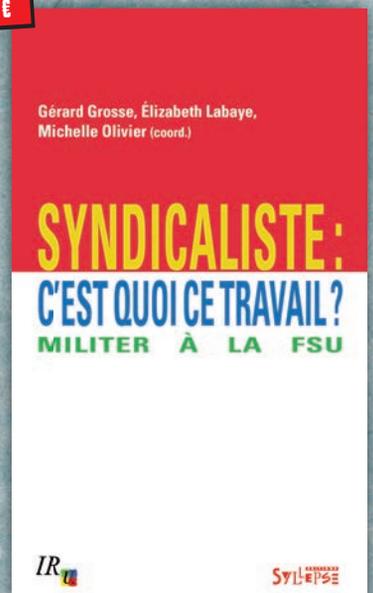


L'activité militante au sein des CHSCT

Un rapport d'enquête sur l'activité des militant-es de la FSU au sein des CHSCT. En donnant la parole aux militant-es et à leurs 10 ans d'expérience de CHSCT, il se veut être une ressource face aux enjeux de santé au travail.

À télécharger gratuitement sur le site de l'Institut de recherches de la FSU : <https://institut.fsu.fr/rapport-chsct-2023/>

3€



Gérard Grosse, Élisabeth Labaye, Michelle Olivier (coord.)

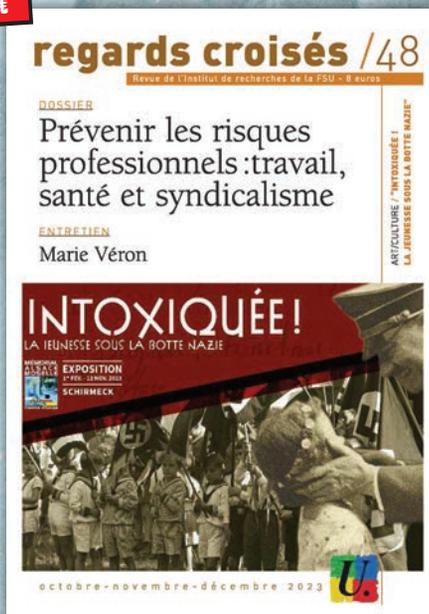
SYNDICALISTE: C'EST QUOI CE TRAVAIL? MILITER À LA FSU

Syndicaliste, c'est quoi ce travail ?

Des militant-es interrogent leur travail pour mieux comprendre ce qui est en jeu dans leurs activités syndicales, ce qu'ils et elles y engagent et ce qu'ils et elles en retirent.

À commander (3,00 €) sur le site de l'Institut de recherches de la FSU : <https://institut.fsu.fr/produit/syndicaliste-cest-quoi-ce-travail-militer-a-la-fsu/>

7€



regards croisés /48

Revue de l'Institut de recherches de la FSU - 8 euros

DOSSIER

Prévenir les risques professionnels : travail, santé et syndicalisme

ENTRETIEN

Marie Véron

ART/CULTURE / "INTOXIQUÉE ! LA JEUNESSE SOUS LA BOTTE NAZIE"

INTOXIQUÉE!

LA JEUNESSE SOUS LA BOTTE NAZIE

EXPOSITION
D'ARTS
SCHIRMECK

octobre-novembre-décembre 2023

Prévenir les risques professionnels : travail, santé et syndicalisme

Regards croisés, décembre 2023

À commander (7,00 €) sur le site de l'Institut de recherches de la FSU : <https://institut.fsu.fr/produit/regards-croises-n48-2/>



APPEL À CANDIDATURE

Le 11^e congrès national de notre fédération aura lieu du 3 au 7 février 2025, au couvent des Jacobins de Rennes, exactement trois ans après le 10^e congrès de la FSU (Metz 2022).

Il sera précédé par le vote des adhérent-es du jeudi 7 au jeudi 28 novembre 2024, et par les congrès départementaux qui se dérouleront du mercredi 11 au vendredi 20 décembre 2024 puis du lundi 6 au vendredi 17 janvier 2025.

Unité et Action et sans tendance

Face à l'extrême droite, un syndicalisme de combat et de résistance

Notre pays connaît une situation historique et dramatique sans précédent. À la crise économique, sociale, écologique s'ajoute désormais, avec la décision irresponsable du président Macron de dissoudre l'Assemblée nationale, la perspective d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite.

Cette victoire du RN et de ses alliés serait synonyme de régressions très graves aussi bien dans le domaine social que dans celui des libertés publiques individuelles et collectives, et des droits du monde du travail.

Elle menacerait l'existence même de la démocratie politique et sociale.

Pour Unité et Action et sans tendance, il faut barrer la route à

l'extrême droite, en favorisant, dans le strict respect de l'indépendance syndicale par rapport aux partis, la victoire aux élections législatives d'une majorité capable de rompre avec les politiques néo-libérales qui furent, aussi, le terreau du vote nationaliste, xénophobe et raciste. Tendance rassembleuse et majoritaire dans la FSU, UA milite donc pour construire l'unité des salarié-es, dans la résistance par l'action, comme avec l'intersyndicale pendant le mouvement sur les retraites. Pour UA, l'unité n'est pas un préalable à l'action, mais elle est nécessaire à l'établissement d'un rapport de force, à la construction de la mobilisation pour ouvrir la voie

de la négociation, sur la base des revendications des personnels et permettre de les faire aboutir.

Appuyée sur ses syndicats nationaux et ses sections départementales, au plus près des personnels, en activité comme retraité-es, UA agit pour que la FSU porte toujours davantage le développement des services publics comme outil majeur de cohésion et de justice sociale, la défense du statut de la fonction publique comme garantie de la qualité de ces services publics, l'égalité réelle de toutes et tous, l'articulation entre l'urgence écologique et l'urgence sociale.

Pour UA, le renforcement du syndicalisme de transformation

sociale passe par le renforcement de la FSU et de ses syndicats nationaux et également par la construction d'un nouvel outil syndical de lutte et de transformation sociale à vocation majoritaire avec la CGT et Solidaires, et sans exclusive.

Pour faire face aux menaces antidémocratiques et réactionnaires, et quelle que soit l'issue des élections législatives, UA milite pour un syndicalisme combatif et rassembleur, pour construire ensemble une société plus démocratique, plus apaisée et plus juste.

Pour s'engager avec la liste Unité et Action et sans tendance, contacter :

rachel.schneider@snuipp.fr
matthieu.leiritz@snes.edu

École Émancipée et des syndiqué-es hors tendance

Il est minuit moins une

La préparation du congrès fédéral se tient dans une situation sociale et politique exceptionnelle.

A la suite de la dissolution, dans un contexte de crise démocratique qui s'exacerbe depuis 2017, l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite, avec son programme antisocial, écocide, raciste et porteur de fractures dans la société, constitue un terrible danger. Mais la constitution d'un nouveau Front populaire portant un programme reprenant nombre de revendications portées par le syndicalisme et plus largement par le mouvement social ouvre un tout autre possible. De quoi renverser un rapport de force défavorable au salariat. Malgré une mobilisation extrêmement massive, conduite par une inter-

syndicale unie comme rarement, le mouvement contre la réforme des retraites n'a pas réussi à faire plier le pouvoir, même si le syndicalisme est apparu comme le vainqueur moral de ce long conflit.

Fuite en avant autoritaire et néolibérale

Ces élections surgissent dans le cadre d'un lent, mais constant, glissement vers un régime illibéral avec des attaques contre les libertés publiques.

Les dernières réformes portées par ce pouvoir signaient une politique toujours plus réactionnaire et néolibérale menée au service des plus riches. Le « choc des savoirs » accentuant radicalement le tri social à l'école, une batterie de mesures répressives

ciblant la jeunesse populaire, une nouvelle restriction des droits des privé-es d'emploi...

Le rôle du syndicalisme et de la FSU

Le syndicalisme, comme le mouvement social dans son ensemble, peut contribuer à renverser la table avec le nouveau Front populaire. Sans délégation ni naïveté d'une mise en œuvre « automatique » de mesures sociales et écologiques de rupture, il s'agira ensuite de les imposer, par nos mobilisations. Le congrès fédéral de Rennes devra permettre de poursuivre et amplifier l'ambition de transformation sociale de la FSU, ses pratiques démocratiques et son projet de construction de refondation syndicale avec la CGT et

Solidaires, via une nouvelle structure ouverte à toutes les équipes syndicales combattives. L'École Émancipée entend bien contribuer à renforcer cette dynamique à même de contrer l'offensive libérale autoritaire, tout en faisant obstacle à la progression de l'extrême-droite, et à tracer un chemin de rupture pour un autre projet de société, social, féministe, antiraciste et écologiste.

Elle appelle les militantes et militants syndicaux partageant l'orientation de l'École Émancipée, qu'ils et elles se reconnaissent dans cette tendance ou se situent "en dehors" des tendances fédérales, à la rejoindre.

Pour nous rejoindre :
candidaturesee@coleemancipee.org

Émancipation

Pour une FSU qui combat le RN et Macron... et qui gagne

Avec la dissolution de l'Assemblée, Macron ouvre la voie du pouvoir au RN, après lui avoir préparé le terrain. Tout en prolongeant cette politique au service du capitalisme, le RN réaliserait un saut qualitatif dans la restriction des libertés, la répression, le racisme, la xénophobie et le militarisme.

L'extrême droite comme Macron doivent être battus, dans les urnes par le vote "Nouveau Front populaire"... mais surtout par les luttes sur les lieux de travail et d'étude, et par des comités de base pérennes contre le RN et pour contrôler la satisfaction des revendications par le "Front populaire". Quel que soit le gouvernement, la FSU doit donc garder son indépendance : mobiliser sur les reven-

dications, refuser tout "dialogue social" sur des contre-réformes régressives.

Émancipation propose une orientation résolument anticapitaliste et antifasciste :

- défendre une école publique égalitaire et laïque, fondée sur le droit à l'éducation pour tous les jeunes, non ségrégative, favorisant l'esprit critique... et donc **le retrait de toutes les contre-réformes du pouvoir, à commencer par le "choc des savoirs"**.

- porter des revendications unifiantes : unification par le haut des conditions de travail / des statuts, réemploi et titularisation immédiate de tous les non-titulaires, augmentation uniforme des salaires et leur indexation

sur l'inflation, baisse généralisée du temps de travail... et donc l'abrogation de tous les dispositifs de casse des solidarités collectives et des statuts, comme la loi Guérini sur la Fonction publique, ni amendable ni négociable.

- **pour cela, s'appuyer sur la diversité des moyens d'action** (blocages, occupation, désobéissance collective...) pour construire le rapport de forces, en gardant la centralité de la grève. Sur les retraites les directions syndicales ont refusé de sortir des "journées d'actions", et de tels échecs font le jeu du RN.

- favoriser la **démocratie dans les luttes** (AG unitaires et souveraines de personnels dans les établissements, qui se coordon-

nent à tous les niveaux) : le syndicalisme ne doit pas craindre l'auto-organisation et les collectifs de lutte, mais les susciter et les soutenir.

- favoriser les **convergences entre le mouvement syndical et les luttes** qui se confrontent au capitalisme, écologistes, antiracistes, féministes, contre les violences policières...

- renforcer les **pratiques de solidarité internationaliste**, soutenir concrètement le droit à l'autodétermination des peuples (Palestine, Ukraine, Kanaky...).

Pour y concourir rejoignez la liste Émancipation
Pour tout contact :
tendance.emancipation@gmail.com
www.emancipation.fr

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

La situation est grave. L'action des salariés est décisive. Action pour obtenir aujourd'hui l'arrêt des réformes Macron et empêcher demain de nouvelles attaques contre les salariés et les libertés.

Le 9 juin la politique de Macron a été rejetée : le blocage des salaires, les réformes Macron de l'assurance chômage, des retraites à 64 ans, du choc des savoirs ont été rejetées !

L'action dans la rue, dans la grève pour les revendications, pour en finir avec Macron et la réaction, sera décisive et la FSU doit la préparer.

L'action pour arrêter les réformes en cours ou leur reprise sous un autre nom par un autre ministre :

Pour l'abrogation du projet Guérini ou sa reprise par un autre ministre, prévoyant un recours accru à la révocation pour

« insuffisance professionnelle », le salaire « au mérite » et donc la poursuite du blocage des salaires, la remise en cause des corps et des catégories basés sur des recrutements par concours, et des progressions de carrière selon l'ancienneté.

Pour l'abrogation du Choc des savoirs qui continue à se mettre en place et institue un véritable tri social. Les groupes de niveau ont pour fonction d'empêcher des milliers d'élèves d'entrer au lycée général et professionnel pour les orienter vers les stages en entreprises, les petits boulots, le SNU et l'armée. La résistance individuelle, établissement par

établissement ne peut suffire : action nationale pour arracher l'abrogation des textes imposant les groupes de niveau et les autres mesures.

Restitution des 413 milliards de la loi de programmation militaire pour l'école, la santé, les salaires. Nous vous appelons à vous porter candidats pour combattre quoi qu'il arrive :

Pour la défense du droit de grève, des droits syndicaux et de toutes les libertés

Pour le retrait du projet Guérini, pour le maintien des corps, des statuts et des concours

Pour l'augmentation des salaires en points d'indice, sans

contreparties

Pour l'abrogation de la réforme des retraites, contre les 64 ans
Pour la défense de la Sécurité sociale, contre les accords sur la PSC

Fonds publics à la seule école publique : abrogation des lois anti-laïques

Pour l'abrogation de l'arrêté du 15 mars et de tous les textes organisant le Choc des savoirs
Pour le retrait de la réforme du lycée, du bac Blanquer, des lycées professionnels et de Parcoursup ; non au SNU

Le 19 juin 2024

Pour tous contacts : jacklefebvre1@free.fr 🍀

Front Unique

Aux deux tours des législatives, Pas une voix pour RN, Reconquête, LR et leurs alliés ! Pas une voix pour les candidats de Macron ! Pour un gouvernement du front uni des organisations du mouvement ouvrier dont travailleurs et jeunes exigeraient une politique conforme à leurs intérêts

Depuis 2017, Macron mène une guerre incessante contre les travailleurs, les fonctionnaires, les enseignants, les chômeurs, les jeunes... Et s'il a emporté autant de victoires, c'est que les dirigeants syndicaux ont permis la liquidation d'acquis majeurs. Soit par la concertation, soit par leur refus d'affronter réellement le gouvernement comme pour la défaite sur la réforme des retraites en 2023. Défaite dont l'Intersyndicale porte l'entière responsabilité, ayant alors délibérément refusé de convoquer une manifestation nationale à l'Assemblée, pour empêcher le vote de la loi.

Depuis 2002, les dirigeants syn-

dicaux ont prétendu qu'il fallait dresser un « front républicain » contre le RN, en votant Chirac, puis Macron. Chacun le constate, Macron n'a pas fait barrage au RN ; il en a été le marche-pied, le menant jusqu'aux portes du pouvoir. À la veille des élections législatives, la direction de notre fédération doit s'opposer à tous nos ennemis irréductibles : RN, Reconquête, LR, Macron. Elle doit clairement appeler à voter contre eux tous, aux deux tours, les 30 juin et 7 juillet.

Leur défaite ouvrirait la possibilité que se constitue un gouvernement des organisations du mouvement ouvrier : syndicats

(CGT, FO, FSU) et partis se réclamant de la défense des intérêts des travailleurs et de la jeunesse.

Notre fédération doit œuvrer en ce sens.

Si un tel gouvernement se constituait, travailleurs et jeunes exigeraient de lui, la satisfaction de leurs revendications et l'abrogation des contre-réformes de Macron (lois : retraites, Fonction publique, immigration ; décret contre les chômeurs ; bac, parcoursup, « choc des savoirs », Acte 2 autonomie ESR, etc). **Notre fédération doit, par ailleurs, condamner Israël et sa politique génocidaire à Gaza. Elle doit exiger que cesse la**

répression généralisée contre tout soutien au peuple palestinien.

Elle doit œuvrer à la réalisation d'un front uni pour imposer le boycott de l'État d'Israël.

Elle doit exiger le retrait des troupes coloniales de Kanaky. (19/06/2024)

Aidez notre liste Front Unique à se présenter au vote d'orientation.

Pour cela, merci de nous apporter votre candidature.

Formulaire sur le site :

frontunique.com – (contact : mel@frontunique.com) 🍀

Pollution

La production de plastique régulée ?

Fin avril, le G7 reconnaissait l'urgence d'en finir avec la production plastique, mais les lobbies industriels et les pays producteurs de pétrole s'opposent à un traité international contraignant qui sera discuté en 2025.

« Nous nous engageons à prendre des mesures ambitieuses tout au long du cycle de vie des plastiques pour mettre fin à la pollution plastique et appelons la communauté mondiale à faire de même, afin de réduire et, si nécessaire, limiter la production et la consommation mondiales de polymères plastiques primaires. » Mardi 30 avril à l'issue de deux jours de réunion à Turin, en Italie, les ministres du climat, de l'énergie et de l'environnement des sept puissances industrielles (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) ne peuvent que réagir aux rapports alarmants des scientifiques sur la pollution des terres, des mers et des espèces

vivantes par le plastique. Et fixent à 2040 son éradication. L'urgence est réelle. La production mondiale de plastique a plus que doublé en vingt ans pour atteindre 460 millions de tonnes par an, et pourrait tripler d'ici à 2060. Actuellement, seulement 9 % des plastiques sont recyclés.

L'opposition des producteurs de pétrole

Ces engagements du G7 intervenaient alors que des négociations entre 175 pays étaient en cours au même moment au Canada pour établir un traité mondial juridiquement contraignant. Si aucun État n'ose nier frontalement la toxicité du plastique, nombreux sont ceux qui s'opposent à des mesures fortes d'ici 2040.

Face à une coalition de haute ambition composée d'une cinquantaine de pays, dont le Pérou et le Rwanda, qui demandent une réduction contraignante de la production, se trouvent le



lobby de l'industrie pétrochimique et des États dont l'économie dépend des énergies fossiles comme la Russie, la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite et l'Inde. Ces pays s'opposent à la limitation de la production et à l'interdiction de certains produits chimiques, souhaitées par des dizaines de pays. Et avance l'idée d'un recyclage qu'on sait insuffisant. À l'inverse, la proposition du Pérou et du Rwanda, soutenue par 28 pays dont la France, l'Australie, le Nigeria et les Philippines, vise une réduction de 40 % de la production plastique primaire.

Un traité international

La quatrième phase de négociations, qui s'est tenue à Ottawa du fin avril, n'a pas réduit les divergences. La dernière session aura lieu du 25 novembre au 1^{er} décembre à Busan,

en République de Corée. Elle s'annonce difficile alors qu'une conférence diplomatique d'adoption du traité a été planifiée pour 2025.

Plusieurs pays espèrent que la prochaine rencontre du G20, en novembre au Brésil, incitera les réfractaires à suivre la position du G7 pour réduire la production de plastique. Le futur texte, s'il émerge, reposerait sur des principes de précaution, de pollueur-payeur et de hiérarchie des déchets, assortis de mesures et de contrôles couvrant tout le cycle de vie des plastiques. Il viserait également à améliorer la durabilité des plastiques à travers une réglementation. Une interdiction mondiale des articles en plastique à usage unique pourrait ainsi être envisagée, ainsi qu'une taxe sur la production de plastique neuf. Le packa-

La longue vie du polystyrène



Le polystyrène a tout pour déplaire. Ce plastique est abondamment utilisé en France, dans le bâtiment ou par les industries alimentaires, notamment dans les petits pots de yaourts. On estime à 105 000 tonnes ce matériau qui représente 16 % des emballages plastiques.

Le problème du polystyrène,

c'est qu'il est difficilement recyclable. Le gouvernement, qui avait envisagé de l'interdire, s'est finalement laissé convaincre par le lobby des industriels de laisser les fabricants de yaourts s'occuper du recyclage en promettant la mise en activité d'un circuit de recyclage pour 2025. Ils viennent d'annoncer leur incapacité à le faire et le gouvernement a acté, repoussant à 2030 le recyclage de ce plastique hautement polluant.



La pollution plastique, un fléau qui frappe les terres, les mers et les espèces vivantes.

© REUTERS / ANSA

ging, qui représente 40 % des plastiques d'usage quotidien, sera sans doute l'objet d'une attention toute particulière. Une étude publiée en avril dans la revue *Science Advances* rappelle que 56 multinationales, dont Coca-Cola, Nestlé et Danone, sont responsables de la moitié de cette pollution plastique.

L'Afrique monte au filet

Les pays africains sont nombreux dans cette coalition de haute ambition, coprésidée par le Rwanda et la Norvège. Le Malawi milite pour l'interdiction des sacs en plastique. Bien que les 54 pays africains ne produisent que 5 % du plastique mondial, ils sont forte-

ment affectés par cette pollution, comme l'a souligné Hellen Kahaso Dena, responsable du Pan-African Plastics Project chez Greenpeace Africa. Les plastiques brûlés émettent des polluants nocifs causant des problèmes respiratoires et augmentent la reproduction des moustiques porteurs de maladies. Le plastique s'accumule dans les rivières, entravant l'écoulement de l'eau, et les rives de l'Île Maurice reçoivent continuellement des déchets plastiques portés par les courants marins. De nombreux pays africains ont déjà pris des mesures de protection : Madagascar a interdit les sacs en plastique de moins de 0,05 millimètre d'épaisseur depuis 2015, le Rwanda a banni les plastiques à usage unique depuis 2019, et l'Afrique du Sud impose une taxe à l'achat.

Nathalie Lazaric : « L'utilisation des polymères biosourcés doit se faire sous certaines conditions. »



Nathalie Lazaric est enseignant-chercheur, Directrice de recherche au CNRS et Coordinatrice du projet interdisciplinaire BIOLOOP

Quel est le rôle de BioLoop ?

BioLoop est une recherche interdisciplinaire financée par le CNRS et, avant tout, un outil de réflexion critique des développements en cours vis-à-vis des innovations. Parce que ces innovations vertes ne sont pas forcément vertueuses. Nous sommes aussi dans une réflexion éthique : quels seront les plastiques de demain et sous quelles conditions on peut voir leur développement ? Quelles seront les ressources utilisées pour ces bioplastiques ? Ils pourraient être utilisés par exemple par les agriculteurs qui utilisent beaucoup de plastiques pour protéger leur semis au moment de la plantation. Ce qui crée des nanoparticules qui sont des sources de pollution des sols très importantes. Ces plastiques biosourcés n'apportent rien en termes de nutriments naturels mais ils évitent la dégradation chimique des sols. Mais l'utilisation des polymères biosourcés doit se faire sous certaines conditions. Si on utilise les déchets de la canne à sucre ou du maïs pour leur fabrication, on peut être tenté, si on n'a pas assez de matériaux, de puiser dans les ressources alimentaires et c'est vraiment là, un danger très important.

Ces plastiques biosourcés représente 1 % au niveau mondial...

Les plastiques biosourcés sont dans une phase de développement. Pour l'instant, on a noté un impact positif sur l'environnement et sur la santé. Le seul souci, c'est qu'on est à l'échelle internationale et l'Europe avance d'un côté et recule de l'autre. Il y a des accords qui veulent interdire les plastiques biosourcés parce qu'ils ne sont pas recyclés, (ils fondent plus vite et ne sont pas compatibles avec les processus de recyclage mécanique utilisés actuellement). C'est un problème. On est vraiment très dépendant de la réglementation européenne et du marché international. Un plastique qui a pourtant plus de propriétés environnementales, mais qui n'est pas recyclé, doit être incinéré.

Économiste, que préconiseriez-vous comme solution ?

On pourrait supprimer la TVA sur les produits recyclés car finalement lorsque l'on a un plastique recyclé, on paye deux fois la TVA. Si on veut développer une politique crédible en matière environnementale, il faut privilégier le recyclé et enlever la TVA sur les produits recyclés ou faire une TVA minime pour que l'industriel utilisant du recyclé paie une taxe inférieure à celle de matière pétrosourcée.

Les pistes de la recherche

Les chercheurs avancent de nouvelles pistes pour remplacer les plastiques pétrosourcés, comme les polymères biosourcés. Ces plastiques à base de matériau naturel possèdent de nombreuses qualités environnementales mais échappent aux compagnies pétrolières, qui, par l'intermédiaire des lobbies freinent leur dévelop-

pement. Pour l'économiste Nathalie Lazaric (lire ci-contre), l'espoir n'est pas vain : « Ils arrivent quand même à se développer malgré tous les obstacles réglementaires, européens et internationaux, et à se diffuser, principalement dans les pays de l'OCDE. Par contre, ils sont absents dans le reste du monde ». ♦

Alain Sénéé

Bussang, par et pour le peuple

La comédienne et metteuse en scène Julie Delille signe sa première programmation estivale du Théâtre du Peuple. Première femme à diriger le lieu, elle fait sienne la devise de l'écrivain antillais Édouard Glissant « *Agis dans ton lieu, pense avec le monde* », et entend créer une relation entre sa compagnie du Théâtre des trois Parques, implantée en Berry, et le Théâtre du Peuple, deux structures ancrées dans le milieu rural.

Du 20 juillet au 15 septembre, elle mettra en scène *Le Conte d'hiver* de Shakespeare, joué dans la tradition du lieu par des amatrices et amateurs aux côtés des comédiens professionnels. Du 7 au 31 août s'invite *Les gros patinent bien*, cabaret de carton du duo Olivier Martin-Salvan et Pierre Guillois (directeur du Théâtre du Peuple de 2005 à 2011). Le 1^{er} septembre, le pianiste Jean-Claude Pennetier donnera un récital, *Le chant de la forêt*.

Bussang célébrera ses premières Journées du Matrimoine, par une grande promenade littéraire d'autrices « inspirantes », le 14 septembre, qui s'achèvera avec une plongée dans l'œuvre d'Annie Ernaux orchestrée par Laurence Cordier. Le 15, Aurore Évain lira son ouvrage, *Mary Sidney alias Shakespeare*, en compagnie de la comédienne Fanny Zeller. En 2025, ce théâtre hors normes créé par Maurice Pottecher aura 130 ans. Pour cet anniversaire, Julie Delille veut réunir artistes et bénévoles autour d'un projet artistique « *mêlant écologie et relation* ». Par écologie, elle entend « *une manière d'appréhender le monde et ses enjeux actuels d'un point de vue multiple et interdépendant* » qui comprend les écologies, environnementale, sociale et mentale. Où mieux que Bussang, au cœur des Vosges, pour un tel projet ?



© Isabelle

Art lyrique à Aix-en-Provence

Le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, du 3 au 23 juillet, fera découvrir un opéra perdu de Rameau, *Samson* avec un livret de Voltaire qui fut à l'époque censuré, dans une version signée Claus Guth et Raphaël Pinchon. Suivront



les deux *Iphigénie* de Gluck données dans la même soirée avec la soprano Corinne Winters, et *Pelléas et Mélisande* de Debussy sous la direction musicale de la brillante cheffe d'orchestre finlandaise Susanna Mälkki. Opéras encore avec *La clémence de Titus* de Mozart, *Il ritorno d'Ulisse in patria* de Monteverdi et *Madame Butterfly* de Puccini avec Ermonela Jaho. Également au programme, de nombreux récitals dont celui de la mezzo-soprano lettonne Elisa Garanča et la canadienne Sandra Radvanovsky. Enfin, du théâtre musical est proposé avec *Eight Songs for a Mad King* de Peter Maxwell Davies (1934-2016) et des *Kafka Fragmente* de György Kurtag, né en 1926.

Photographie à Arles

Le centre, c'est Arles, mais les Rencontres de la photographie ne cessent de s'étendre dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, et le Var avec 35 expositions réparties dans 19 lieux. Véritable festival international, du 1^{er} juillet au 20 septembre, les Rencontres accueillent les photographes du monde entier, d'hier et d'aujourd'hui : Okanoue Toshiko et Ishiuchi Miyako, la photo-documentariste Mary Hellen Mark et la photographe Nhu Xuan Hua, Cristina de Middel, première femme à être entrée à l'agence Magnum et Hibbard Tadamon, lauréat indien du prix Serenpidity Arles Grant, Brassáí et Gemil Batur Gokceer qui a fixé son objectif sur les cataclysmes de Turquie.

Chansons à La Rochelle

Les Francofolies, festival de musique francophone, tiennent cette année leur quarantième édition du 10 au 15 juillet sur une des six scènes de La Rochelle. Au programme plus de 83 artistes ou groupes dont Sting, Alain Souchon, Zaho de Sagazan et le pianiste et compositeur Sofiane Pamart, les habitués Patrick Bruel, Jean-Michel Jarre et Etienne Daho, Nach, Neo, Nachka et Ninho, Grand Corps Malade, Chimène Badi, Solann, Aleksand Saya, PLK, Poudre noire et tant d'autres qui font la scène actuelle.

Cirque à Saint-Étienne

C'est parti pour la 30^e édition du Festival des 7 collines de Saint-Étienne. Jusqu'au 8 juillet, les compagnies de cirque contemporain se succèdent dans une dizaine de communes de la métropole, comme la troupe Raoul Lambert le 2 juillet au pôle culturel L'Opsis de Roche-la-Molière ou les dix artistes guinéens du Cirque Kalabanté à la salle Aristide Briand de Saint-Chamond le 4 juillet. À Saint-Étienne, le festival se tient sur les espaces ouverts et publics de la ville. À l'Usine, la performeuse Indienne Malika Paneja mêle chant, théâtre et danse dans sa lutte pour l'égalité. Les cinq acrobates Kenyans des Black Blues Brothers sont à l'Opéra, et le Cirque Trotola a installé son chapiteau au Parc François Mitterrand.

Piano à La Roque

C'est la manifestation incontournable pour les folles et fous du clavier, le festival international de piano de La Roque-d'Anthéron propose près de cent concerts du 20 juillet au 20 août avec les concertistes Maria-Joao Pires, le jeune virtuose japonais Masaya Kamei, Adam Laloum, Abdel Rahman El Bacha, Arcadi Volodos, le prodigieux Nikolai Lugansky, Anne Queffelec, Mao Fujita, l'étonnante Khatia Buniatishvili et une soirée spéciale au Grand Théâtre d'Aix-en-Provence le 3 août pour Grigory Sokolov. De nombreux prodiges seront également au rendez-vous : Arielle Beck, âgée de 15 ans et, du même âge le Georgien Tsotne Zedginidze, et le pianiste russe Alexander Malofeev. Prodiges également le Français Rodolphe Manguy, la Marocaine Nour Ayadi, la jeune Alexandra Dovgan âgée de 17 ans, Novak DeFrance, l'Israélien Ido Zeev et Juliette Journaux.



© Jules Balthaz

Hommage à Franck Zappa à Toulon

Dans le cadre du Festival de musique de Toulon qui se tient au mois de juillet, c'est une soirée particulière qui aura lieu le samedi 6. Dans le grand Parc Cravéro de la ville du Pradet, l'Orchestre symphonique du Conservatoire de Toulon sous la direction de Jean-Louis Maes et les départements jazz des Musiques Actuelles Amplifiées rendront hommage à Franck Zappa. L'icône pop, guitariste et bête de scène décédé à l'âge de 53 ans, était aussi compositeur de musique pour orchestre. Il a dirigé sur scène l'Orchestre symphonique de Londres, de leur côté Pierre Boulez et l'ensemble Intercontemporain ont enregistré l'album *Boulez conducts Zappa*. Lors de cette soirée, intitulée « Zap ! », sera interprété *Apostrophe (?)*, le 6^e album solo de Zappa sorti en 1974 et couronné d'un disque d'or.



© JB

L'été en danse

La danse contemporaine est l'objet de plusieurs festivals, dont le plus important, Montpellier Danse, court jusqu'au 6 juillet.

Montpellier Danse retrouve l'essence même de ce que devrait être un festival, un condensé de créations. C'est par là que se renouvellent art, artiste et public. Au programme de cette 44^e édition, du 22 juin au 6 juillet, une vingtaine de spectacles, dont six créations mondiales et une dizaine de créations françaises. Avec *Deepstaria*, le chorégraphe britannique Wayne McGregor explore les dernières avancées en matière d'intelligence artificielle, de recherche acoustique et d'informatique spatiale. Après *Necropolis*, qui lui avait été inspiré par la mort des migrants tentant de rejoindre l'Europe, Arkadi Zaides revient à Montpellier avec *The Cloud*, création qui questionne l'intelligence artificielle. Pour sa part, la compagnie taiwanaise Cloud Gate donne sa première en France avec un spectacle de grande ampleur qui confronte l'IA à l'écologie. *Voice of Desert*, le nouvel opus de Saburo Tashigawara centré sur le cycle de la vie, est très tôt entré au répertoire du ballet de l'Opéra de Paris et du ballet de Francfort.

Anne Teresa de Keersmaecker lie depuis longtemps son art à une grande variété de partitions musicales. Avec sa nouvelle création, la chorégraphe belge explore les quatre concertos pour violon qui composent *Les quatre saisons* d'Antonio Vivaldi. Josef Nadj a bâti *Quand la lune se lève* avec huit danseurs africains « avec un autre passé, une autre mémoire que moi », pour « trouver une étincelle nouvelle ». Avec *Requiem(s)*, Angelin Preljocaj fait émerger les sentiments liés au deuil, réveillés par la mort de son père, de sa mère et d'amis proches décédés en 2023. Daina Ashbee met elle le rite funéraire au centre d'une performance exécutée par un danseur de break. Son corps combattant avec l'espace, avec le vide, en gestes répétés, le son du souffle et de la voix inspirent une transe.

Expérimenter la danse à travers leurs propres corps c'est ce qui anime la nouvelle collaboration de Mette Ingvarsten avec Manon Santkin. Elles se sont connues à



Avec *Quand la lune se lève*, Joseph Nadj interroge une mémoire lointaine.

PRATS (école fondée par de Keersmaecker), et ont depuis coréalisé dix pièces. Leur nouvelle création, *Rush*, veut « inventer une nouvelle pratique multidisciplinaire ».

La ville et ses déshérités

Marta Izquierdo Munoz a grandi dans un quartier populaire en périphérie de Madrid. « J'étais entourée de junkies, de prostituées et de joueurs de flamenco ». C'est à cette époque qu'elle chausse ses rollers, « comme une manière de survivre

à ce quartier où la mort rôdait à tous les coins de rue ». Après *Imago-Go* et *Guérillères* la chorégraphe espagnole donne un troisième volet à son travail sur les communautés féminines et leurs pratiques. Une ville encore, c'est Los Angeles pour Dimitri Chamblas qui, dans *Takemehome*, fait resurgir les fantômes des déshérités que la gentrification du centre-ville a fait disparaître. Enfin, Taoufik Izeddiou revient à Montpellier Danse avec *Le monde en transe*, une trilogie qui lui a été inspirée par la pandémie de Covid 19. ♦

Véronique Giraud

Vaison, Châteauvallon, Arcachon

Du 10 au 24 juillet, Vaison Danses invite Sidi Larbi Cherkaoui qui nous entraîne dans l'animé et l'inanimé du désert, Sharon Eyal et la compagnie allemande Tanzmainz pour *Soul Chain*. La compagnie québécoise Machine de Cirque crée l'acrobatie *Klntsugl*. Les Italiens de l'Opéra reprendront des pièces de Béjart, Petit, Millepied, Noureiev... Enfin Mourad Merzouki et le Quatuor Debussy croiseront classique et hip-hop. À Châteauvallon (voir l'entretien page 30), on pourra voir du 5 au 20 juillet : *In Situ* de la chorégraphe Jann Gallois, *Notre dernière nuit* pièce entre hip-hop et arts circassiens de Nacim Battou. *Exit Above* d'Anne Teresa Keersmaecker, succès l'an dernier au Festival d'Avignon et le Béjart Ballet de Lausanne pour trois chorégraphies du maître disparu.

En septembre, du 17 au 22, la danse est à Arcachon. Pour sa 22^e édition, le Festival Cadences accueillera Mourad Merzouki, Blanca Li, la compagnie allemande Tanzmainz avec la chorégraphe portugaise Tânia Carvalho, l'Espagnol Sergio Bernal, les compagnies Fattoumi Lamoureux, Kelemenis, Käfig et de jeunes artistes.

Avignon 2024 : l'espagnol à l'honneur

Du 29 juin au 21 juillet, le Festival d'Avignon inscrit les théâtres des pays hispanophones dans un programme aux dates bousculées.

D'année en année, le Festival d'Avignon remplit ses gradins au point que l'an dernier, nombreuses étaient les plaintes de n'avoir pas de places. Cette année, il y aura donc plus de représentations de chaque spectacle et 23 jours de festival contre 21 l'été dernier et 20 en 2022. La 78^e édition est cependant entravée par des événements extérieurs. Jeux Olympiques obligent, le festival est avancé d'une semaine, n'attendant pas les congés d'été scolaires pour commencer, ce qui est un défi lorsque l'on sait que près de la moitié du public est issue du monde de l'éducation. Là-dessus s'ajoutent les 30 juin et 7 juillet, jours d'élections législatives. Celles et ceux, venant de loin, qui n'ont pas donné procuration ne pourront être dans la Cité des papes.

Cela n'empêchera pas le festival de tenir son rôle de pré-

curseur. Sur les 35 spectacles proposés, 29 sont des créations, 24 des productions ou co-productions. Et l'année 2024 fera place à la langue espagnole. Ce cosmopolitisme assumé, dans une époque où les nationalismes pointent à nouveau la tête, a déjà été marqué par le choix d'un directeur qui n'est pas français, Tiago Rodrigues, assumant sa seconde année de direction avec toujours l'idée de mettre en avant une langue, comme il avait été fait l'an dernier avec l'anglais.

Trois pièces dans la Cour d'honneur

Valeur aussi sûre que controversée, habituée du festival, l'espagnole Angelica Liddell fait l'ouverture le 29 juin avec *Dâmon*, une pièce que son sous-titre explicite, *Les funérailles de Bergman*, le réalisateur suédois. Un défi pour la performeuse connue pour ses scènes crues et ses saillies polémiques rendant le spectacle déconseillé au moins de 16 ans. La Cour d'honneur accueille



ensuite un spectacle programmé l'an dernier mais qui s'était réduit à une lecture de son auteure, les artistes ukrainiens, biélorusses et polonais n'ayant pu se déplacer en raison de la guerre. Ceux et celles qui avaient assisté à la lecture de *Mothers A Song for War-*

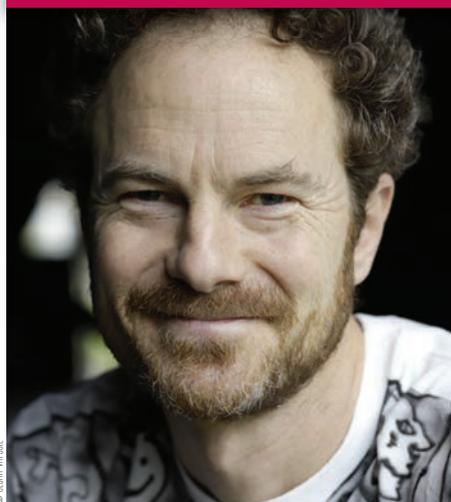
time par Marta Gornicka attendent avec impatience ce chœur d'une vingtaine de Mères pour cette chanson de temps de guerre.

Enfin, du 16 au 21 juillet, la Cour d'honneur offre son plateau à l'un des plus talentueux metteurs en scène d'Europe, Krzysztof Warlikowski. Le Polonais s'inspire du personnage inventé par l'écrivain sud-africain John Maxwell Coetzee pour créer un débat théâtral, entre fantasme et réalité, avec *Elizabeth Costello, Sept leçons et cinq contes moraux*.

L'espagnol, langue 2024

Danses, théâtres, performances et chants : la langue espagnole sera d'usage dans un tiers des spectacles. De quoi découvrir des artistes d'Amérique du sud et d'Europe. Comme l'Argentin Tiziano Cruz qui, en deux spectacles, *Soliloquio* et *Wayqeycuna*, interroge la place des

Boris Charmatz, artiste complice



La Cour d'honneur ne s'ouvre pas cette année à un grand chorégraphe. En revanche, Tiago Rodrigues a instauré un artiste complice, rôle attribué à Boris Charmatz, qui a choisi, en trois spectacles, de montrer le travail du chorégraphe et des danseurs. Avec *Cercles*, un atelier ouvert à 200 personnes dans une danse en cercle au stade de Bagatelle, puis avec *Liberté Cathédrale* créée au Châtelet. Enfin, le directeur du Tanztheater de Wuppertal, qui a succédé à Pina Bausch, rendra hommage à la chorégraphe allemande avec *Forever* un projet mené avec 26 danseuses et danseurs travaillant pendant 7 heures l'œuvre *Café Müller*. Une « *Immersion* » à la Fabrica pour laquelle Boris Charmatz « recommande aux spectateurs de rester 2 heures ». Le directeur du CNDC d'Angers, Noé Soulier, est également invité. Il reprendra *Close Up* à partir de *L'art de la fugue* de Bach et de vidéos.



C'est dans la Cour d'honneur du Palais des papes que s'ouvrira la 78^e édition du Festival d'Avignon avec *Dämon*, une pièce d'Angelica Liddell.

© FERRIER / ALMA

peuples autochtones. Sa compatriote Lola Arias présente *Los dias afuera* (Leurs jours dehors) « une sorte de documentaire musical » qui donne la parole à six femmes et transgenres sortant de prison. *La Mouette* (*La Gaviota*) de Tchekhov, mise en scène par la Péruvienne Chela de Ferreri, est interprétée par le Centre dramatique national de Madrid dont c'est la première création hors de ses murs. Pour sa part, l'Uruguayen Gabriel Calderon réinterroge le *Richard III* de Shakespeare en langue catalane, et sa compatriote Tamara Cubas écoute sept migrantes dans *Sea of Silence*. L'Argentin Mariono Pensotti tourne avec *Une Ombre vorace* dans seize communes du Vaucluse et le Chi-

lien Malicho Vaca Valenzuela présente *Reminiscencia* au lycée Mistral.

De la danse également avec La Ribot pour évoquer la reine de Castille Jeanne 1^{ère} dans *Juana ficcion*, et la chorégraphe Yinka Esi Graves, qui fait surgir les présences d'art africain dans le Flamenco de *The Disappearing Act*.

Ce programme espagnol se terminera le jour de la clôture du festival, à minuit, sur un récit de Silvia Pérez Cruz, *Toda la vida, un dia*.

Le Portugal, bien sûr

Tiago Rodrigues se devait de créer une pièce dans le festival où il a été souvent invité en tant que metteur en scène. Dans la Carrière Boulbon, le Lisboète relira Euripide pour *Hécube, pas Hécube* avec Elsa Lepoivre. La sociétaire de la Comédie-Française avait déjà enflammé la Cour d'Honneur en 2016

Le festival Off, la plus grande salle au monde

Le Off a réalisé l'an dernier sa plus belle année. 1 955 000 places vendues, du jamais vu ! Cet immense succès populaire, le Off le doit d'abord au nombre de ses spectacles, près de 1 500 et de ses représentations car un spectacle est joué la plupart du temps deux à trois semaines. Et, bien sûr, à la diversité des 1 395 compagnies qui, sur 141 lieux, proposent théâtre, danse, cirque, commedia dell'arte, onemanshow et womenshow, et spectacles musicaux.

Si dans les salles du Off on reprend des succès de l'année, ou des pièces qui ont marché l'année précédente, le festival a tout de même affiché en 2023 pas moins de 466 créations, soit près d'un tiers par compagnie. Ce n'est pas rien !

Mais le 58^e Off, dont nombre de spectacles ne sont réalisables que grâce aux bénévoles, sera cette année amputé. Ne pouvant se permettre de ne pas coïncider avec les congés scolaires, à l'instar de son grand frère qui commence le 29 juin, il s'étendra du 3 au 21 juillet, soit moins de trois semaines contre les quatre habituelles.

Avec un tel succès public, le Off attire les grands noms de la scène. Cette année, Fabrice Luchini fait ses débuts dans le Off, les 29 et 30 juin et le 1^{er} juillet, pour une lecture de textes de Victor Hugo au Chêne Noir. Philippe Torreton, nommé aux César comme aux Molière, est à la Scala du 29 juin au 21 juillet pour la pièce *Lazzi*, écrite et mise en scène par Fabrice Melquiot. Des têtes d'affiche qui attirent le public parfois hésitant devant l'ampleur de l'offre. Le choix peut se faire par théâtre. Les uns ne jurent que par le Balcon, les Doms ou La manufacture, les autres par l'Oule ou la Factory, les troisièmes par le bas de la rue de la République où se concentrent les salles pour les humoristes, de la Scala au Palace. On peut aussi trainer au Village du Off (6 rue Pourquery de Boisserin) pour rencontrer les artistes, lire les articles de la revue de presse, et échanger avec spectateurs et spectatrices sur leurs coups de foudre.



© FERRIER / ALMA

avec *Les Damnés* d'Ivo van Hove d'après Visconti. Cette collaboration entre la première compagnie de France et le Festival d'Avignon s'est poursuivie, comme l'a confirmé Eric Ruff, son directeur, dès la clôture du festival 2023.

Deux autres Portugais, Inês Barahona et Miguel Fragata, présentent *Terminal* (*L'état du monde*). Le théâtre est encore servi par Fanny de Chaillé (*Avignon une école*), Gwenaél Morin et son *Quichotte*, Caroline Guiela-Nguyen pour

Lacrima, l'histoire d'une robe de mariée, Séverine Chavrier qui adapte *Absalon, Absalon*, le roman de William Faulkner, et Mohammed El Khatib dont *La vie secrète des vieux* est donnée à la Chartreuse. Lorraine de Sagazan, qui par ailleurs propose l'exposition *Monte di Pieta* à la Collection Lambert Avignon « où chaque objet donné porte le souvenir d'une injustice et se refuse à l'oubli », crée *Léviathan*, une pièce qui fouille le fonctionnement du système judiciaire. ♦ Elisabeth Pan

Charles Berling : « Voir des choses complexes mais totalement abordables »

Directeur de la scène nationale de Châteauevallon, Charles Berling parle du festival qui se déroule du 23 juin au 23 juillet. Et du service public menacé.

Quelles sont les faits marquants de cette édition ?

Le festival est axé sur la danse mais nous ouvrons avec l'Opéra de Toulon qui est hors les murs et dont nous sommes partenaires avec une grande création, *Cavalliera Rusticana* et *Pagliacci*, proposée par Silvia Paoli, metteuse en scène italienne enthousiasmante. Il y a ensuite beaucoup de danse, et on s'intéresse à l'histoire de cet art avec la présence pour trois événements du Ballet Bèjart de Lausanne. C'est l'occasion de retrouver une mémoire des grandes chorégraphes du XX^e siècle. Un spectacle vivant est par essence éphémère, raconter aux plus jeunes l'histoire de grands événements c'est particulièrement attrayant. Nous avons aussi invité Anne-Teresa de Keersmaeker avec *Exit Above*, une chorégraphie qui remonte aux racines de la danse et de la pop. Il y a aussi Jann Gallois qui, avec *In situ*, renoue avec le hip-hop, et Nacim Battou avec *Notre dernière nuit*, une pièce chorégraphiée avec des danseurs hip-hop et artistes circassiens. Et puis il y a aussi des petites formes autour de moments conviviaux dans des espaces magnifiques autour de Châteauevallon. À l'Altiplano, on y fera aussi du théâtre.

Vous parlez d'un travail de mémoire, en quoi est-ce important pour vous ?

Nous avons à cœur de travailler avec les jeunes générations et de voir ce qui va se passer plus tard, mais pour cela il est important de constituer des mémoires, c'est ce qui donne une vraie force et développe l'imagination pour le futur. Le mélange des générations est fondamental, surtout aujourd'hui avec le numérique qui

suscite des tendances très consuméristes qui font croire aux gens que les choses n'existaient pas avant et qu'on pourrait tout inventer comme ça. Notre passion, notre mission c'est de donner la possibilité à tous les publics de voir des choses qui ne soient pas simplifiées, qui sont complexes mais qui n'en sont pas moins abordables, totalement abordables.

Pourquoi reprendre des pièces comme *Partie de Tamara Al Saadi*, ou *Léon Blum, une vie héroïque* ?

Le théâtre c'est un répertoire, ce n'est pas l'instant T et après la création est terminée. Quand une création tient c'est parce qu'elle peut rencontrer encore d'autres publics. Si on joue très peu un spectacle vous avez très peu de chances de le découvrir et ça donne l'idée aux gens qu'ils ne peuvent jamais voir les choses. Un spectacle vivant on le crée et puis après on le diffuse. Ça fait un moment que je dis à mes collègues subventionnés il faut jouer plus longtemps. J'ai joué *Dans la solitude des champs de coton* pendant six ans. Par définition un spectacle vivant accueille un public limité en nombre. Si je fais une télé comme récemment avec le téléfilm sur *Romain Gary* (diffusé sur France 2 en février dernier - NDLR), il y a 3 millions de spectateurs qui le voient, sans compter les podcasts. Quand vous jouez à Châteauevallon dans l'amphithéâtre, vous atteignez 1 500 personnes par soir. *Blum* on l'a créé au Printemps des comédiens l'année dernière, maintenant on est en tournée. Il est prévu qu'il vienne à Châteauevallon, après on ira à Radio-France l'année prochaine, c'est le principe de la diffusion du spectacle vivant.



Ayant débuté au théâtre, Charles Berling a joué pour le cinéma et la télévision. Écrivain, chanteur, réalisateur et metteur en scène, il dirige le Théâtre Liberté de Toulon depuis 2010, devenu scène nationale 5 ans plus tard après la fusion avec Châteauevallon.

Comment voyez-vous la baisse des budgets publics ?

Ça fait longtemps que nos subventions ne sont pas indexées sur l'inflation. Depuis dix ans elles ont baissé et nos moyens aussi. Nous avons déjà et nous aurons de plus en plus des problèmes financiers très importants qui mettent en péril l'existence même de ce théâtre subventionné. C'est la même crise que celles des hôpitaux, de l'Éducation nationale, la crise d'une société très libérale qui a du mal à assumer ses services publics. Nous, on est un service public. Je travaille aussi dans le privé, je vois très bien comment ça se passe dans les deux secteurs. Il y a un secteur privé très riche, notamment avec les plateformes de l'audiovisuel, et un secteur public qui s'appauvrit et j'y inclus la télévision publique. Cette constatation réaliste ne m'empêche pas de penser à tout l'intérêt qu'il y a à défendre le service public, à défendre le spectacle vivant parce que nous sommes dans une révolution numérique qu'il est important de penser et dans laquelle nous avons une place à prendre. ♦

Propos recueillis par Pierre Magnetto

LE SEUL RESTO QUI RISQUE DE FERMER MALGRÉ 30 MILLIONS DE REPAS EN PLUS.

170 MILLIONS DE REPAS
DISTRIBUÉS EN UN AN,
C'EST LA HAUSSE LA PLUS FORTE
DE NOTRE HISTOIRE.
ON COMPTE SUR VOUS.



FAITES VOS DONS
EN FLASHANT CE CODE
OU SUR [RESTOSDUCEUR.ORG](https://restosducoeur.org)



casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Carmen, Élise et Matthien, Professeurs des écoles

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jellamio - Conception : Insign 2022 - Mercl à Carmen, Élise et Matthien, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



casden.fr



Retrouvez-nous chez

